LA LIBERTÉ

88 ¢ + *taxes*

Vol. 84 n°28 Saint-Boniface, du 24 au 30 octobre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355



photo: Carole Thibeault

Tirage

Courez la chance de gagner une de deux paires de billets pour la représentation du 31 octobre de la pièce *Huis clos* de Jean-Paul Sartre, présentée par la troupe Les Chiens de Soleil. Pour participer, appelez-nous le lundi 27 octobre entre 13 h et 14 h et laissez-nous vos coordonnées. Nous ferons un tirage parmi les participants.

Guy et Agathe Lacroix

Un voyage en famille

C'est à grand renfort de «Hé! Ho!» que Guy et Agathe Lacroix ont monté pour la première fois sur une estrade en tant qu'ambassadeurs du Festival du Voyageur. En effet, réunis au Canot le 21 octobre pour cette occasion spéciale, les membres de la familles Lacroix sont enfin sortis de plus de cinq mois de secret pour dévoiler leur nouvelle identité: ils sont les nouveaux Voyageurs officiels pour les années 1998 et1999!

Accompagnés de leurs deux filles cadettes, Janelle et Josée, le couple Lacroix s'est dit très heureux d'avoir été choisi pour représenter le Festival. Résidant à Lorette, les Lacroix sont les deuxièmes Voyageurs officiels sur un total de 15 à provenir du milieu rural.

«Ça fait cinq mois qu'on sait qu'on allait être les Voyageurs officiels, on a eu le temps de s'habituer un peu, souligne Guy Lacroix. Ça nous fait chaud au cœur.»

Quoique très riche en expériences de toutes sortes, la tâche de Voyageur officiel n'est pas de tout repos. C'est pourquoi la famille Lacroix a pris le temps de bien réfléchir avant d'accepter ce nouveau défi. «On voulait d'abord savoir ce qu'en pensaient nos deux filles qui seraient directement touchées par tout ça, indique pour sa part Agathe Lacroix. On a décidé de prendre ça comme un projet de famille.»

Comme pour la plupart des Voyageurs officiels, le couple Lacroix a été choisi parce qu'il est très actif dans la communauté. Guy Lacroix est présentement directeur général adjoint de la Division scolaire de la rivière Seine et président des Entreprises Jubinville (Corporation des Chevaliers de Colomb de Lorette). Pour sa part, Agathe Lacroix est actuellement secrétaire administrative de l'Institut Joseph-Dubuc, secrétaire de l'Association culturelle franco-manitobaine et présidente du Comité culturel de Lorette.

Tenu au secret jusqu'au dévoilement, Guy Lacroix confie maintenant que sa plus grande hésitation concerne le fait qu'il doive délaisser le groupe musical Les frères Guy dont il fait partie. «On nous avait demandé de jouer pendant le Festival. Je ne savais plus quoi dire aux gars pour leur faire retarder leur décision d'accepter. Je sens qu'ils vont être déçus.»

La famille Lacroix succède à la famille de Gérald et Hélène Clément, les Voyageurs officiels sortants. Comme l'indique Hélène Clément, l'expérience fut tout simplement «merveilleuse». «Ce qui ressort de tout ça, souligne-t-elle, c'est vraiment l'accueil qu'on a reçu partout où on allait. Au niveau familial, on a senti beaucoup de chaleur et d'entraide. C'est une tâche exigeante mais c'est très positif.»

Carole THIBEAULT

Prêts pour l'hiver?

Irène Cousseau et sa famille habitent sur la St.Mary's au nord de Saint-Adolphe. Leur maison juchée sur une butte et élevée de neuf pieds, les Cousseau sont prêts pour l'hiver et parés pour le printemps prochain. **Page 3.**

Denis, Lise et Denis!

Denis Rémillard et Lise Mulaire ont mérité le Prix de l'entrepreneur de l'année au Gala annuel de la Chambre de commerce, qui a aussi reconnu la contribution de Denis Couture à l'économie de Saint-Boniface. **Page 8.**

Ils écrivent, ils publient

Une histoire d'amour et de liberté et des poèmes écrits au fil des saisons: voilà les dernières œuvres de J.R. Léveillé et de Charles Leblanc, qui lancent *Une si simple passion* et *corps météo* au Centre culturel franco-manitobain, le 27 octobre. **Page 13.**

N'oubliez pas l'heure!



C'est officiellement le dimanche 26 octobre à 3 heures du matin que les montres et horloges doivent êtres reculées d'une heure partout dans la province du Manitoba, qui revient à l'heure normale.

Citation de la semaine

«Les gens là-bas se rappellent que le Canada n'a pas envoyé de soldats pendant la guerre du Vietnam.»

Charles Laflèche raconte qu'il a été bien accueilli par les Vietnamiens, lors d'une foire commerciale qui a réuni des entrepreneurs de plus de 50 pays. **Page 8.**



Encouragez nos annonceurs!

Rectificatif

Deux erreurs se sont glissées dans le cahier-souvenir du 150e anniversaire du diocèse de Saint-Boniface publié la semaine dernière. L'année de fondation de la paroisse Saint-Léon est 1879 et non 1890; et celle de La Broquerie est 1883 et non 1884.

Dans un article publié en page 10 de l'édition du 17 octobre, Gilles Beaudry est identifié comme le directeur du Service de conseiller. Il faut plutôt lire que Wilfrid Gosselin dirige le Service de conseiller tandis que Gilles Beaudry dirige le counselling au Service de conseiller.

Le Théâtre des aînés est parrainé par la Fédération des aînées franco-manitobains et non par le Cercle Molière, comme le laissait croire un autre article. Nos excuses aux intéressés.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Une solution internet!

Mieux vaut en rire!

L'automne vous rend nostalgique? Combattez la déprime de la fin d'octobre en restasnt bien au chaud à la maison et allez rire en visitant des sites Internet à caractère humoristique, tels que Divertissement et humour au Québec, Le Web pour rigoler ou encore la page de La Petite Vie, qui reprend les blagues les plus drôles de môman, pôpa et les autres.

Leurs adresses:

Divertissement et humour au Québec: **http://www.toiles.qc.ca/quebec/qcart_dh_humour.htm**

Le Web pour rigoler: **http://homr.nordnet.fr/~mdupont/**

La Petite Vie: **http://www.geocities.com/Hollywood/3077/**

Solutions Internet: des trucs qui vous facilitent la vie!

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Sans frais: 1-800-523-3355. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre
Audit Bureau of Circulations
3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone
Prix de l'excellence générale 1994

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont



Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

ACTUEL

Le paysage change dans la vallée de la Rouge

Les buttes du chemin St. Mary's

Le paysage a changé dans la vallée de la rivière Rouge. Sur le chemin St. Mary's, l'autoroute 75 et un peu partout dans la campagne, les résidants se protègent: plus question de se laisser attraper par la prochaine inondation du siècle! Maisons juchées, endiguées ou sur pilotis, tous les moyens sont bons pour éviter les prochains dégâts d'une éventuelle mer Rouge.



photo: Carole Thibeault

Irène Cousseau devant sa résidence familiale: «Une nouvelle maison peut-être. Mais les dommages émotifs sont encore trop forts pour pouvoir l'apprécier.»

Les Cousseau, qui résident sur le chemin St. Mary's juste au nord de Saint-Adolphe, se considèrent parmi les chanceux. Ils viennent de terminer l'élévation de leur maison et se préparent à y emménager vers la mi-novembre. «Nous, au moins on va avoir une place à rester cet hiver, lance la mère de famille, Irène Cousseau. On a campé tout l'été mais là, j'habite chez ma mère avec mes deux filles. Mon mari demeure ici à la maison avec mon cousin pour en prendre soin et superviser les rénovations.»

S'ils ont reçu l'aide du Programme de protection contre les inondations, il n'en demeure pas moins que les Cousseau sont encore très touchés émotivement et financièrement. «C'est certain que ça va nous coûter un peu plus cher parce qu'on a décidé de faire des rénovations supplémentaires, indique Irène Cousseau. Les 30 000 $ qu'on a reçus du programme, ça couvre les frais de seulement deux factures! Ça va nous coûter une petite fortune.»

Irène Cousseau, qui a perdu son emploi en mars dernier, n'a évidemment pas eu le temps de faire de la recherche active depuis. La situation critique l'a plutôt obligée à s'occuper elle-même d'une partie de la construction, pour sauver quelques sous. «Je suis mon propre contracteur, c'est-à-dire que je décide de qui fait les travaux. Je me suis fiée beaucoup à mon cousin, à mon père et à mon frère. Je sais qu'ils sont capables de faire une belle "job" et ça sauve un peu d'argent.»

Plus haute de neuf pieds par rapport à son état original, la maison «bi-level» des Cousseau possède maintenant une architecture peu commune. De l'extérieur, elle ressemble à un simple petit bungalow perché au sommet d'une haute (très haute!) butte de terre. Mais l'argile et le nouveau sol cachent encore 18 pieds de murs qui comprennent un sous-sol de huit pieds, un «sous-sous-sol» de six pieds et un troisième «sous-étage» de trois pieds où se retrouvent les premières fondations de la maison.

Même s'ils n'avaient pas encore reçu toutes les approbations pour effectuer les travaux, les Cousseau ont décidé d'aller de l'avant vers la fin du mois d'août. Comme l'explique Irène Cousseau, il fallait prendre le taureau par les cornes, sinon, la famille risquait de passer l'hiver ailleurs. «Certains me disent que je suis chanceuse parce que je vais avoir une nouvelle maison. C'est peut-être vrai mais ça ne m'excite pas du tout. Il y a eu trop de dommages au niveau émotif pour que ça me fasse plaisir. Et puis, tout ça implique beaucoup de sacrifices», remarque Irène Cousseau, les larmes aux yeux.

Les Cousseau sont chanceux, ils pourront demeurer dans leur domicile familial cet hiver. Ce n'est toutefois pas le cas de toutes les victimes des inondations. D'après un porte-parole de l'Organisation des mesures d'urgence (EMO), Bryan Kozak, 150 familles n'habiteront pas dans leur propre logis cet hiver. Ces familles, considérées comme évacuées, sont donc sous la protection d'EMO qui s'engage à couvrir leurs frais de logement jusqu'à ce qu'elles puissent réintégrer leur résidence le printemps prochain.

D'autre part, environ 1,5 million $ ont été accordés aux sinistrés dans le cadre du Programme de protection contre les inondations qui venait en aide aux gens qui ont perdu entièrement leur maison et à ceux qui voulait la protéger en la surélevant ou en l'endiguant. «1 190 familles ont eu droit à des compensations dans le cadre de ce programme, précise Bryan Kozak. Ça correspond à une moyenne de 22 000 $ par demande.»

Enfin, EMO estime à environ 3 000 le nombre de dossiers complétés jusqu'à maintenant. Il resterait encore 1 782 cas à régler au cours des prochaines semaines.

Carole THIBEAULT

Formation des maîtres en français

Au CUSB seulement

Dans une lettre datée du 20 octobre, la ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, a informé les universités des changements à venir dans programmes de formation des enseignants de la province.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface hérite ainsi de l'entière responsabilité de la formation des maîtres en français au Manitoba, dès septembre 1998.

«On forme déjà les enseignants qui se destinent aux écoles françaises et d'immersion, explique le doyen de la faculté d'Éducation, Raymond Théberge. Il existe aussi un programme parallèle à l'Université du Manitoba et d'autres programmes ailleurs.»

Le CUSB sera désormais l'unique dispensateur de ces programmes, ainsi que des cours que doivent suivre les étudiants qui enseigneront le français de base.

Il y a longtemps que le CUSB souhaite se voir confier un tel mandat. Raymond Théberge indique que le Collège doit maintenant entrer en contact avec les autres institutions d'enseignement pour la mise en œuvre des recommandations de la ministre.

Par ailleurs, le baccalauréat en enseignement devra dans l'avenir s'échelonner sur cinq années consécutives et comprendre un minimum d'un an de stage en milieu pratique, afin de «mieux former les étudiants à la culture scolaire, devenue plus complexe».

Les enseignants obtiendront l'équivalent de deux baccalauréats, en arts ou en sciences, et en éducation.

Sylviane LANTHIER

ÉDITORIAL

Après les écoles, des résultats

On croyait la lutte pour la gestion scolaire à peu près finie; et voilà qu'il semble qu'elle ne fasse que commencer. C'est ce qui ressort du symposium organisé par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) tenu la fin de semaine dernière à Ottawa. La CNPF a tiré pour la deuxième année consécutive la sonnette d'alarme, en réaffirmant que si les francophones ont obtenu presque partout la gestion de leurs écoles, l'argent, les ressources, les programmes et les effectifs manquent encore trop souvent à l'appel.

Malgré que leurs parents aient obtenu pour eux des écoles françaises, les enfants doivent trop souvent encore terminer leurs cours secondaires dans un établissement anglophone, pour toutes sortes de raisons: absence de secondaire français dans la région, meilleure programmation dans l'école anglaise voisine, meilleures ressources, meilleure programmation sportive...

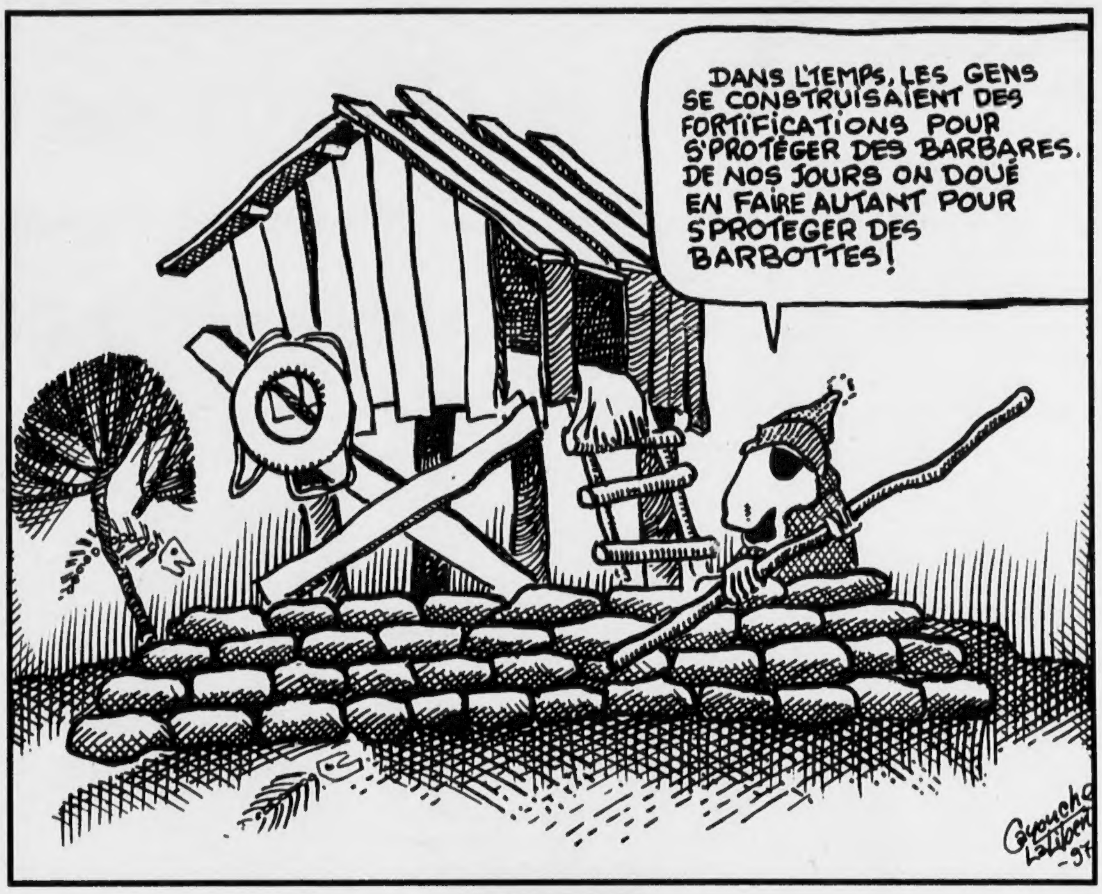
Impossible de blâmer ceux qui passeront à l'école anglaise s'ils estiment avoir ainsi de meilleures chance sde réussir leur carrière plus tard. Pour retenir ses effectifs, c'est à l'école française de démontrer que l'enseignement qui y est prodigué est d'aussi bonne qualité, qu'il permet de décrocher d'aussi bons emplois et ouvre les portes d'aussi bonnes universités. Mais les écoles françaises peuvent-elles dans tous les cas, partout au pays, prétendre offrir le meilleur?

La gestion scolaire était un rêve. Depuis qu'elle est devenue réalité, on peut mesurer à quel point rien n'a réellement changé dans l'attitude des gouvernements du Canada, au fédéral comme dans les provinces. Les gouvernements ont reculé devant leurs responsabilités face aux minorités quand elles ont exigé la gestion des écoles; et ils reculent encore aujourd'hui quand il s'agit de les financer adéquatement, se cachant derrière les façades des bâtisses qui, trop souvent, ne renferment pas les ressources nécessaires pour assurer un enseignement pertinent, capable de répondre aux besoins des jeunes francophones.

Les gouvernements n'ont aucune raison de traiter le million de francophones en enfant pauvre de ce pays. Oui, ça coûte de l'argent, assurer une éducation à la minorité francophone. Oui, ça demande des ressources. Et oui, les francophones devront, encore une fois, ne pas ménager leurs efforts pour obtenir la pleine reconnaissance de leurs droits.

Décidément, la lutte pour la gestion scolaire est loin d'être terminée!

Sylviane LANTHIER



Lettres

Un merci des Voyageurs

Madame la rédactrice,

Ça fait déjà deux ans que nous vivons l'aventure des Voyageurs Officiels. Et quelle aventure nous avons vécue!

Avant de vous quitter nous tenons à remercier tous ces gens qui nous ont appuyés et qui ont travaillé si fort pour que notre expérience soit si belle: Marielle, René et tout le CA du Festival, Normand et toute l'équipe du Festival, l'Ordre des Voyageurs Officiels, les Associés du Fort Gibraltar, Eugène, la DSFM et le ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyennenté.

Nous remercions tout particulièrement tous les bénévoles et toute la communauté franco-manitobaine qui nous a accueillis si chaleureusement. Votre énergie, votre dévouement, votre bonne humeur, nous ont permis de vivre des moments inoubliables. Nous sommes heureux d'avoir renoué des liens, d'avoir fait de nouveaux amis, d'avoir partagé vos sourires et votre joie de vivre. Merci de nous avoir donnés l'honneur de vous représenter.

Un merci spécial aussi aux médias, surtout Radio-Canada et *La Liberté*. Vous nous avez si bien accompagné stout au long de notre voyage et nous en sommes très reconnaissants.

Aux commanditaires du Festival, mille fois merci! Votre appui permet aux gens de se réunir, de célébrer notre patrimoine et de partager notre chaleur manitobaine.

Nous profitons aussi de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Voyageurs officiels et de leur souhaiter une aussi belle aventure.

Au plaisir de se revoir!

Gérald, Hélène, Patrick
et André Clément
Voyageurs officiels 1996–1997
Le 20 octobre 1997

Quelques mots

Madame la rédactrice,

Grand merci pour le bel article au sujet de Développement et Paix paru dans l'édition du 10 octobre. Carole Thibeault a bien su saisir l'esprit du moment, de bien tout tourner ça en vivant et intéressant.

Au nom de l'Exécutif, du Conseil Diocésain et en mon nom, un très grand merci.

André Gervais,
secrétaire diocésain
Le 15 octobre 1997

Oui au Projet éducatif

Mais il faut de l'argent

Les 150 délégués réunis à Ottawa les 17 et 18 octobre pour un Symposium national ont adopté les grandes lignes du projet éducatif national pour l'enseignement du français en milieu minoritaire proposé par la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

«On s'est entendu sur une vision commune, explique le directeur de la recherche et de la formation à la CNPF, Jean-Pierre Dubé. Ce que ça veut dire, c'est que dorénavant tout ce qui se fait au pays en matière d'éducation française sera orienté dans une même direction.»

Le projet éducatif national porte sur tout ce qui touche le milieu éducatif. Il y est notamment question de la formation des maîtres, d'une stratégie nationale d'alphabétisation et de francisation familiale, du développement du préscolaire et du postsecondaire, de la promotion de l'éducation française et du recrutement des élèves, de l'animation culturelle, du développement du curriculum, des indicateurs de qualité. «Le projet éducatif, dit la présidente de la CNPF, Dolorèse Nolette, c'est un projet de société. Il appelle toute la communauté à l'école et l'école dans la communauté. Il est la solution que nous proposons aux énormes défis de l'assimilation et de l'érosion de la clientèle scolaire.»

En effet, une récente étude commandée par la CNPF révèle que, exepté en Ontario et au Nouveau-Brunswick, les écoles françaises perdent de façon alarmante des élèves au profit des écoles anglaises.

Au Manitoba, par exemple, sur 100 élèves inscrits dans une école de la Division scolaire franco-manitobaine en première année, il n'en restera plus que 60 en 12e année. La situation est encore plus inquiétante en Alberta (57 %), en Saskatchewan (17,3 %) et en Colombie-Britannique (23,3%).

Cette érosion progressive des effectifs démontre la difficulté qu'ont les écoles françaises à offrir des programmes comparables à ceux offerts dans les écoles anglaises, conclut la CNPF. Elle recommande donc que le financement de l'enseignement en français en milieu minoritaire soit fondé sur le principe de l'égalité des résultats.

Les participants ont donné à la CNPF le mandat de procéder à la mise en œuvre du projet en collaboration avec les partenaires nationaux en éducation. «On doit voir à l'élargissement du partenariat pour inclure les gouvernements, explique Jean-Pierre Dubé. Nous rencontrerons d'ailleurs prochainement la ministre du Patrimoine Sheila Copps, les gens de la Chambre des communes et du Sénat. Le but ultime est d'établir une structure décisionnelle, sorte de commission nationale de l'éducation qui comprendrait les parents, les jeunes et les enseignants.»



Armand Bédard.

Archives La Liberté



Jean-Pierre Dubé.

Mais pour mener à bien ce projet éducatif, il faut de l'argent. Les parents proposent que les fonds fédéraux destinés à l'enseignement des langues officielles soient versés directement aux conseils scolaires de la minorité, et non pas aux provinces. «On a des interlocuteurs légaux, élus, qui sont des intervenants tout à fait légitimes qui peuvent administrer les fonds fédéraux», fait remarquer le directeur général de la CNPF, Armand Bédard.

Mais les nouveaux conseils scolaires francophones ont des mandats très vastes, sans pour autant avoir les ressources financières. «Les conseillers scolaires sont pris entre une population qui a des attentes, et le droit de veto des gouvernements» explique Armand Bédard. Des gouvernements qui, par les temps qui courent, «serrent la vis.» Les parents veulent d'autant plus gérer les fonds fédéraux en éducation, qu'ils ont l'impression que les provinces utilisent l'argent pour «payer les factures» plutôt que pour couvrir les frais supplémentaires en éducation.

On calcule qu'au Manitoba, il faudrait 510 $ de plus par année, par élève francophone, pour seulement obtenir des services équivalents à ceux qui sont offerts aux étudiants anglophones de la province. Et on ne parle pas encore du financement de services spécialisés, mais essentiels, comme les programmes de francisation, l'animation culturelle et la récupération des élèves qui ont droit à une éducation en langue française en vertu de la Charte.

Le Manitoba, croit Jean-Pierre Dubé, vit présentement une lutte de pouvoir entre le gouvernement, les parents et les commissaires. «Et rien au Manitoba ne s'est jamais réglé hors des tribunaux, on le sait, ça.» Mais, indique-t-il, la mise en commun des ressources et l'attention nationale qu'a reçu le projet éducatif, est une carte de plus dans le jeu des francophones.

Anie CLOUTIER
et Yves LUSIGNAN, APF

Les récoltes presque terminées

Un année moyenne

Les inondations auront peut-être été profitables aux fermiers de la vallée de la Rivière-Rouge, pense Gérald Saint-Godard de Saint-Jean-Baptiste qui, comme la plupart de ses voisins, vient tout juste de terminer la récolte de ses 7 000 acres.

«Les inondations m'ont forcé à semer plus tard, seulement vers la mi-juin, explique-t-il. Ce qui fait que le blé n'était pas encore en fleur quand les pluies de juillet sont arrivées. J'ai évité les problèmes de fusariose ce qui n'aurait pas été le cas si j'avais semé deux semaines plus tôt. Partout autour de Saint-Jean, les fermiers ont récolté du blé de première qualité.»

Comme l'indique Russel Sabourin de Saint-Jean-Baptiste, la pluie des derniers jours aura retardé les dernières récoltes. Sur 1 500 acres que possède son père, 250 acres restaient encore à être récoltés le 20 octobre.

Les rendements sont extrêmement variables dans la vallée. Le blé de printemps a enregistré entre 30 et 40 minots/acre, l'orge entre 55 et 75 m/a et l'avoine entre 70 et 100 m/a. Gérald Saint-Godard a enregistré 15 minots/acre avec son lin, entre 30 et 40 m/a avec son blé et entre 25 et 30 m/a avec son canola.

La situation est cependant différente dans la région de la Montagne où la qualité du blé laisse à désirer. «La fusariose et la septoriose (qui attaque les feuilles du blé et nuit au processus de photosynthèse) a fait des ravages dans la Montagne, indique l'agronome Réjean Picard. Tous les champs de blé sont affectés à un degré ou à un autre.»

Du côté des oléagineux, cependant, la situation est plus rose puisque les cultures de canola et de lin ont enregistré des rendements au-dessus de la moyenne, indique-t-il.

Les éleveurs, quant à eux, peuvent s'attendre à une très bonne année surtout pour le porc, fait remarquer Réjean Picard. «Les prix ont beaucoup monté ces derniers mois. Ils sont passés de 15 à 20 $ à 20 à 30 $ la tête. C'est très important, ça fait presque doubler la marge de profits!»

Du côté du bœuf, ajoute l'agronome, la baisse des rendements dans le foin a haussé les coûts des éleveurs. «Mais la deuxième coupe devrait rétablir la situation. Et le prix du bœuf s'est beaucoup amélioré par rapport à l'an passé où il avait vraiment pris une débarque.»

Anie CLOUTIER



Le Manitoba en image

C'est le Manitoba et son père fondateur, Louis Riel, qui ressortent dans toute leur splendeur sur la nouvelle peinture murale que l'on retrouve sur l'édifice du restaurant Niakwa Pizza à Saint-Norbert. Instigué par Héritage Saint-Norbert et le Centre d'art et de la culture de Saint-Norbert, ce projet a pour but de faire connaître leur histoire aux Manitobains.

«Saint-Norbert est la troisième plus vieille paroisse au Manitoba après Saint-François-Xavier et Saint-Boniface, observe la présidente d'Héritage Saint-Norbert. Et la plupart des gens ne savent pas que c'est ici que les premières lois de la province ont été écrites!»

La peinture, œuvre de l'artiste Stephen Jackson, se poursuit sur le côté est de l'édifice, où l'on peut voir Mgr Ritchot en train de parapher ces lois.

Sur la photo, on distingue certains des invités présents lors de la cérémonie d'inauguration du mural, tenue le 15 octobre. Il s'agit de: g. à d. Marcelle Lemaire, le député provincial Neil Gaudry, Jeanne Perreault, le juge Alfred Monnin, Augustine Abraham ainsi que Roland et Marie Gautron.

C. T.

Bourse J. Cloutier

Jean-Paul se souvient

Jean-Paul Bilodeau a un projet qui lui tient à cœur: mettre sur pied une bourse d'étude en l'honneur de Jeannelle Cloutier, une jeune femme de 18 ans happée mortellement par une voiture le 10 juin 1995 sur le chemin Pembina.

«Je connais bien ses parents, Michel et Marielle Cloutier de La Salle, indique Jean-Paul Bilodeau. Je sais combien ils ont souffert et j'ai décidé de faire quelque chose de positif pour les aider à surmonter leur peine.»

Diplômé de l'Institut collégial Saint-Norbert, Jeannelle Cloutier désirait poursuivre ses études en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. En sa mémoire, Jean-Paul Bilodeau souhaite donc que la bourse J. Cloutier soit décernée aux diplômés de l'Institut qui poursuivent leur éducation postsecondaire en éducation ou dans un domaine relié aux enfants.

«Il nous faut ramasser un bon "motton" si on veut pouvoir donner au moins 200 $ par année, indique-t-il. On demande donc à tous ceux qui connaissaient Jeannelle ou ses parents de nous aider à ramasser cette somme.»

Les chèques, faits au nom de *Institut collégial Saint-Norbert (Bourse J. Cloutier)*, peuvent être envoyés à l'adresse suivante: 870, avenue Sainte-Thérèse, Saint-Norbert (Manitoba), R3V 1H8. Un reçu pour fins d'impôt sera émis.

Pour plus de renseignements, contactez Paul Bilodeau au 261-6478 ou Elaine Haas au 269-4920.

A. C.

Le Babillard

PARC WINDSOR

→ La paroisse Saints-Martyrs-Canadiens (289, avenue Dussault) vous convie à un ***souper paroissial*** le 2 novembre de 16 h à 19 h. Entrée: adultes 7,50 $.

SAINT-BONIFACE

→ Le 21 novembre, soyez de la partie pour le ***concert de Noël de l'auxiliaire de l'Hôpital général Saint-Boniface*** présenté à 19 h 30 à la Cathédrale de Saint-Boniface. Billets: 10 $ disponibles à la boutique de l'hôpital.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

→ Trois sessions intitulées ***Mieux vivre avec le stress postinondation*** seront offertes de 19 h 30 à 22 h le 29 octobre ainsi que les 5 et 12 novembre. Les sessions sont présentées gratuitement par sœur Amanda Desharnais et Céline Houde. Inscription 758-3454.

SAINT-MALO

→ Ne manquez pas le ***souper d'automne*** qui aura lieu le 2 novembre entre 16 h et 19 h au Chalet Malouin. Adultes: 8 $, enfants de six à dix ans 4 $ et gratuit pour les cinq ans et moins. → Le 2 novembre entre 14 h et 16 h, venez célébrer l'***ouverture officielle*** du Moose Creek Tea Room and Eatery situé à deux km au sud de Saint-Malo.

SAINT-PIERRE-JOLYS

→ Les Chevaliers de Colomb du conseil Carillon vous invitent à leur ***souper annuel*** le dimanche 26 octobre de 16 h à 18 h 30 au centre récréatif de Saint-Pierre. Entrée: 8 $ adultes, 4 $ enfants de quatre à 12 ans, gratuit pour les plus jeunes (433-7633). → La Jolys Tea Room organise une ***vente d'artisanat*** au centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys le 1er novembre de 10 h à 16 h. Entrée: 1 $ (433-7104).

SAINT-VITAL

→ ***Souper paroissial*** le dimanche 26 octobre à la salle Saint-Eugène (au sous-sol de l'église située au 1007, chemin Saint-Mary's) entre 16 h et 19 h. Billets: 8 $ adultes, 3,50 $ enfants de cinq à onze ans et gratuit pour les tout-petits (257-7829 ou 256-1134).

SAINTE ANNE

→ Le Comité culturel coopérative de Sainte-Anne organise un ***après-midi de francofun familial*** le dimanche 2 novembre à 13 h au club de curling de Sainte-Anne. Inscription: 20 $. Contactez Diane au 422-9599. → Les Chiens de Soleil présenteront la pièce ***Huis Clos*** le 29 novembre à 20 h au Club Jovial de Sainte-Anne. Réservez vos places au plus vite. Les sièges sont limités! 422-9599.

DE DEUX À VINGT ANS

→ Tous les mardis à 10 h 30 du 28 octobre au 2 décembre, la bibliothèque Louis-Riel (1168, rue Dakota) offre l'***Heure du conte*** pour les enfants âgés de trois à cinq ans. Inscription obligatoire 986-4576. → Le nouveau ***Mini-Franco Fun de Champlain*** invite les jeunes d'âge pré-scolaire et leurs parents à venir s'amuser en français tous les jeudis entre 9 h et 11 h 30 à partir du 23 octobre (Darcie au 237-4662). → Le CCFM offre un cours intitulé ***Création en glaise*** pour les enfants de 6 à 12 ans à compter du 1er novembre. Prix: 35 $ (plus taxes). Inscriptions: 233-8972.

ANNIVERSAIRES ET CÉLÉBRATIONS

→ Ne manquez pas la ***Soirée gala du Prix Riel*** le 1er novembre à 20 h à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM. Billets: 20 $ (233-4915 où 1-800 665-4443).

AU FÉMININ

→ La participation des femmes au processus décisionnel, voilà le thème du ***Colloque de Réseau*** qui aura lieu le 15 novembre de 9 h à 16 h au CUSB. Pré-inscription: 15 $ membres, 20 $ non-membres. → Pluri-elles est à la recherche de personnes intéressées à participer à ses ateliers de recherche d'emploi ***Faire Carrière***. C'est gratuit! (1-800-207-5874 ou 233-1735).

CAUSERIES ET CONFÉRENCES

→ L'Alliance française présente une conférence intitulée ***Le Cas George Sand*** le 3 novembre à l'Alliance (934, avenue Corydon). Professeure invités: Carol Harvey. C'est gratuit! (477-1515) → Soirée-causerie ayant pour titre ***Les Femmes métisses dans le nord-Ouest canadien au 19e siècle (entre 1880 et 1910): symboles, mythes et réalités*** avec Diane Payment au Musée de Saint-Boniface (494, avenue Taché) le 27 novembre à 19 h 30 (237-4500 ou 235-0640).

COURS ET ATELIERS

→ Le CCFM offre plusieurs cours et ateliers sur les arts visuels et métiers d'art dont ***Les estampes expérimentales*** le samedi 25 octobre, ***Reliure*** du 6 au 27 novembre et ***Poterie*** le samedi 15 novembre. Prix: entre 45 et 50 $. Renseignements: 233-8972.

FINANCEMENT

→ Le ***Service de Conseiller et les Chevaliers de Colomb de Saints-Martyrs-Canadiens*** organisent un souper bénéfice le jeudi 6 novembre à 18 h à la salle Dussault (286, avenue Dussault). Coût: 35 $ (reçu pour fins d'impôt de 25 $) Renseignements: 256-6750. → Un dîner-spectacle au profit de ***l'Alliance française*** aura lieu le 10 novembre à 17 h 30 au restaurant La Vieille Gare (630, rue Des Meurons). Admission: 50 $ (comprend le dîner, le vin et le billet d'entrée pour la pièce *SAND, prénommée George* présentée le même soir au CUSB ainsi qu'un reçu d'impôts de 20 $). Renseignements: 477-1515.

PASTORALE

→ Il y aura une ***retraite pour jeunes adultes*** (18 à 30 ans) du 31 octobre au 2 novembre à Saint-Malo. Les animateurs sont: sœur Norma McDonald, père John Kracher et père Dan Dionne. Coût: 40 $ (235-4424).

**Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER**

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Le projet de SOS rencontre quelques problèmes

Escarmouches au nord et dézonage au sud

«Les résidants de la rue Kavanagh ne sont pas contents», concède Jean-Pierre Brunet, de Save our Seine (SOS).

Les résidants de cette section de Saint-Boniface, explique-t-il, s'opposent à l'aménagement d'un sentier piétonnier qui longerait les rives de la rivière Seine et, pensent-ils, empiéterait sur leur propriété. Mais, continue Jean-Pierre Brunet, leur opposition au projet de SOS est mal fondée. Une rencontre entre les résidants et SOS est d'ailleurs prévue pour le 29 octobre afin de mettre les choses au clair.

«Avant tout, il faut savoir que les berges de la Seine se sont écroulées à cet endroit l'an dernier et que la Ville, pour corriger le problème, a planté du gazon là où il y avait des arbres. Naturellement, tout ça a été emporté dans les inondations et en conséquence les gens ont eu des problèmes d'eau dans leur sous-sol et des fissures dans leur fondation.»

Comme si ce n'était pas suffisant, ajoute-t-il, des employés de la Ville chargés de délimiter le tracé du futur sentier piétonnier ont par erreur planté des piquets sur les propriétés privées. «Notre intention n'est pas et n'a jamais été de faire passer le sentier sur les propriétés privées mais bien sur le terrain de la Ville, loin des maisons, précise Jean-Pierre Brunet. La Ville peut faire ce qu'elle veut sur ses terres et ce n'est que par courtoisie que nous avons informé les résidants de nos intentions. SOS veut faire preuve de sensibilité à leur égard et nous voulons calmer leurs craintes. Les résidants ont l'impression que les gens qui emprunteront le sentier pourront voir directement dans leur cour. Mais nous voulons reboiser l'endroit de sorte que dans quelques années il ne sera même plus possible de voir le sentier de la rue.»

SOS a d'ailleurs reçu 25 000 $ du programme fédéral Action 21 et 22 000 $ de la Ville pour naturaliser les berges à cet endroit. «L'endroit devrait être notre prochain site de reboisement», continue-t-il.

Sur un autre front, SOS a appris le 20 octobre le projet de construction d'un complexe de condominiums à l'angle de Sainte-Anne et de John Bruce. Ce complexe de trois étages compterait 60 appartements et serait bâti à 45 pieds de la rivière.

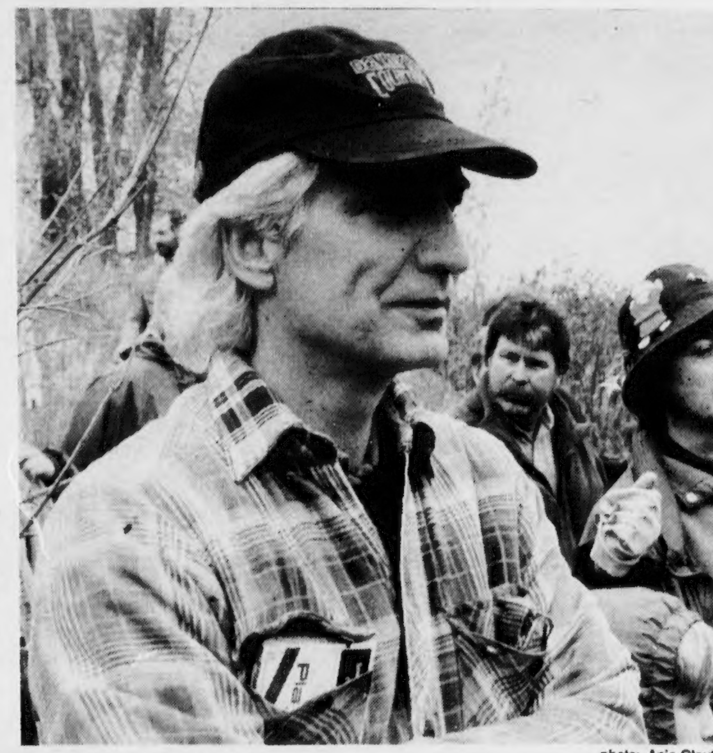


photo: Anie Cloutier

Jean-Pierre Brunet en pleine corvée de nettoyage.

«Cette section de rive est considérée de catégorie A, mentionne Jean-Pierre Brunet, c'est-à-dire dans son état original comme on l'aurait trouvé il y a 350, 500 ou même 1 000 ans. Il faut absolument protéger ces espaces qui sont en voie de disparition.»

Un immeuble de cette taille, poursuit-il, écraserait la forêt et serait peu attirant pour les usagers futurs du sentier de 26 kilomètres qui doit ultimement relier le parc Whittier au canal de dérivation de la Rouge.

«Le comité Riel veut changer le zonage à cet endroit pour le faire passer de agricole à résidentiel 3, explique Jean-Pierre Brunet. Le conseiller Al Golden est en faveur du rezonage tandis que Daniel Vandal est contre. On trouve ça pas mal étonnant que la Ville nous donne d'une main (voir autre texte) et nous retire de l'autre. Ça démontre un manque de volonté de la part de la ville de Winnipeg.»

Sauvons notre Seine

Un sentier pour l'été

Le sentier pédestre reliant le parc Whittier au parc Happyland sera bientôt une réalité, croient les responsables de l'organisme Save Our Seine (SOS).

Ils ont profité de la corvée annuelle de nettoyage des berges de la Seine, le 18 octobre, pour accuser la réception d'un chèque de 55 000 $ provenant de l'Entente sur le développement de Winnipeg.

L'aide financière octroyée par l'Entente provient du Programme sur l'aménagement des rives, une enveloppe de deux millions $ qui vise l'amélioration des promenades riveraines existantes et des berges à des fins récréatives et touristiques.

SOS milite depuis des années pour la préservation de l'environnement naturel des lieux. Cet été, l'organisme a reçu l'aide du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba afin de commencer les travaux d'aménagement d'une partie du sentier. Une fois complété, il longera sur trois kilomètres les rives de la Seine entre le boulevard Provencher et la rue Marion.

L'argent, octroyé le 18 octobre, doit permettre de construire un pont piétonnier à la hauteur de la rue Bertrand et de poursuivre le sentier vers le nord jusqu'au boulevard Provencher.

Anie CLOUTIER

Gens d'affaires francophones au Vietnam

Pas de contrats, beaucoup de contacts

De retour du Salon des affaires francophones, qui se déroulait au Vietnam du 3 au 12 octobre, des gens d'affaires franco-manitobains ne reviennent pas les mains vides. Si aucun contrat n'a été formellement signé pendant leur séjour, beaucoup de contacts et de possibilités ont été développés.


photo: Carole Thibeault

Charles Laflèche: «On a été bien accueilli. Les gens se rappellent que le Canada n'a pas envoyé de soldats pendant la guerre.»

Plus d'une cinquantaine de pays francophones étaient représentés à cette foire commerciale qui précède la tenue du Sommet de la francophonie qui se déroulera en novembre dans la capitale vietnamienne, Hanoï. «L'ambassade canadienne a organisé de bonnes rencontres pour nous, maintient le propriétaire d'Apprentissages Illimités, Raymond Poirier. Je voulais savoir si la trousse Paul et Suzanne était exportable. La réponse est oui! Maintenant, c'est à moi de m'occuper de mon entreprise et de faire mes devoirs pour que ça marche.»

À la suite de ses rencontres, Raymond Poirier affirme s'être ouvert des portes au Vietnam bien sûr, mais aussi dans certains pays africains et dans l'État du Maine aux États-Unis. « Les gens semblaient très intéressés même si Paul et Suzanne des personnages de race blanche, etc. C'est très culturel. Mais je me suis rendu compte que les gens peuvent aussi étudier la culture canadienne tout en apprenant le français.»

Pour Charles Laflèche, de Momentum Software, qui vend des logiciels spécialisés dans la gestion des services de santé, les possibilités sont aussi très grandes. «J'ai rencontré beaucoup de gens et j'ai visité plusieurs cliniques et hôpitaux. Présentement, on pense plutôt à un projet humanitaire avec l'Agence canadienne de développement international et une alliance de plusieurs compagnies. On a été extrêmement bien accueilli; les gens là-bas se rappellent que le Canada n'a pas envoyé de soldats pendant la guerre du Vietnam.»

Quant à Richard Sabourin de Roy Légumex, le voyage a été profitable pour la vente de pois fourragers. «C'était un peu décevant parce que les Vietnamiens ne connaissent pas les lentilles et les fèves qu'on cultive au Canada. C'est surtout ceux qui font de la nourriture pour les bêtes qui sont intéressés. Je suis justement en train de préparer une cotation pour 10 000 tonnes de pois. Je n'ai pas de contrat mais ça peut peut-être nous ouvrir un nouveau marché. Ça peut être bénéfique à long terme.»

Les trois entrepreneurs ont pu se rendre au Vietnam grâce à une initiative du Conseil de développement économique des municipalités bilingues à qui la Province a lancé un appel. Raymond Poirier, Charles Laflèche et Richard Sabourin mentionnent néanmoins que tous leurs nouveaux projets n'en sont qu'à une étape préliminaire. Une des plus grande difficulté à surmonter, disent-ils, sera la lourde bureaucratie du gouvernement communiste en place au Vietnam.

Carole THIBEAULT


photo: Anie Cloutier

Les entrepreneurs en prime!

De nombreux gens d'affaires ont accepté l'invitation de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et ont assisté au Gala de l'entrepreneur le 21 octobre au Club La Vérendrye. Lise Mulaire et Denis Rémillard, propriétaires des Jardins Saint-Léon, ont mérité le titre d'Entrepreneurs de l'année, en raison de leur persévérance, du côté familial de leur entreprise et des innovations qu'ils ne cessent d'y apporter (photo du haut). Charles Laflèche de Momentum Software et Claude Fiola de Dominion Windows ont reçu ce prix dans le passé. Le prix est accompagné d'une chèque de 1 000 $ de la Caisse populaire de Saint-Boniface. Cette année, les entrepreneur de l'année ont aussi reçu un prix de La Liberté, soit 250 $ de publicité gratuite dans les pages du journal.

Par ailleurs, le Chambre de commerce a créé une autre distinction, destinée à souligner une carrière dans le monde des affaires. Le premier Prix d'excellence, accompagné d'un membership à vie de la Chambre de commerce, a été attribué à Denis Couture (photo du bas). En remettant son prix à Denis Couture, Rachel Masicotte a souligné l'importance qu'a eue Couture Motors dans Saint-Boniface depuis la fondation de l'entreprise par le père de Denis Couture, Émile, en 1917. Premier concessionnaire automobile à Saint-Boniface, Couture Motors a définitivement fermé ses portes en janvier.


photo: Anie Cloutier

Comment le gouvernement fédéral devrait-il dépenses ses surplus?

Pour des lendemains qui chantent

Texte: Sylviane LANTHIER • Photos: Anie CLOUTIER

Le ministre des Finances du Canada, Paul Martin, a annoncé le 15 octobre dernier que le déficit du gouvernement canadien pour l'année en cours allait se situer à 8,9 milliards $, soit 20 milliards $ de moins que l'an dernier. Ce déficit, le moins élevé qu'ait connu Ottawa depuis 20 ans, permet maintenant au ministre des Finances d'annoncer que l'équilibre budgétaire sera atteint dès le prochain exercice financier, en 1998-1999. Ce sera le premier budget fédéral équilibré depuis 1969-1970!

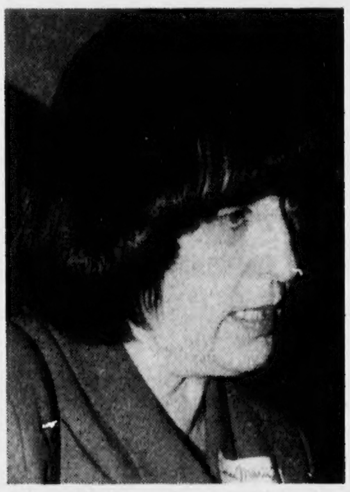
Fier d'avoir brisé le cercle vicieux des déficits élevés, des taux d'intérêt élevés, d'une faible croissance économique et d'un fort taux de chômage, Paul Martin promet aujourd'hui des lendemains qui chantent aux Canadiens. Croissance économique marquée, faible taux d'inflation, faible taux d'intérêt, création d'emplois vigoureuse: les éléments clés d'une vraie reprise économique devraient être au rendez-vous.

La question qui se pose dans ce contexte est la suivante: le gouvernement fédéral, qui a procédé à d'importantes compressions ces dernières années, doit-il continuer à serrer la bride ou peut-il dépenser davantage? Voici ce qu'en pensent quelques gens d'affaires réunis au Gala de l'entrepreneur, le 21 octobre.



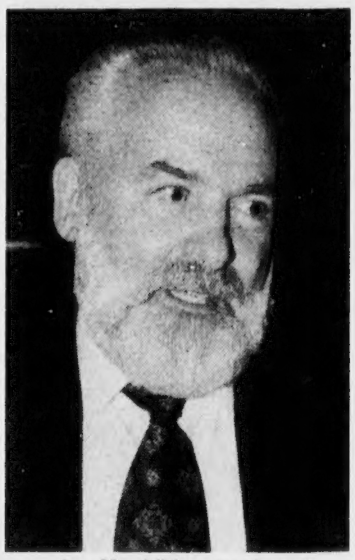
Lise Mulaire, copropriétaire des Jardins Saint-Léon

«Je pense que le fédéral doit continuer à économiser même s'il a plus d'argent, et continuer de rembourser la dette nationale. Mais il pourrait couper dans la taxe qui est calculée à partir de nos loyers commerciaux et permettre aux entreprises de respirer un peu plus!»



Anne-Marie Lussier, propriétaire de Prairie Computers

«Si le gouvernement a des surplus, il pourrait en offrir une partie aux entrepreneurs pour que les gens sachent comment regénérer leur entreprise. Il faut aussi se demander comment on peut dépenser l'argent de façon à en maximiser l'usage.»



Luc Marchildon, enseignant à la retraite et engagé auprès d'Entreprise Saint-Boniface

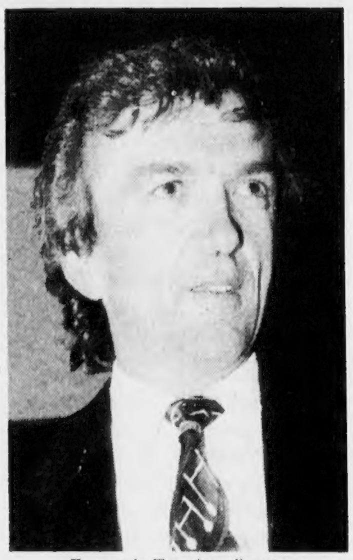
«Si le fédéral a des surplus, il pourrait dépenser ça dans le domaine du tourisme! Le tourisme, c'est l'industrie numéro un pour développer nos commerces en région. On pourrait certainement utiliser des fonds fédéraux pour développer les régions et développer le quartier français de Winnipeg, Saint-Boniface.»



René Robidoux, agent de crédit à la Caisse populaire de Saint-Boniface

«Le gouvernement pourrait dépenser un peu plus, mais sans perdre le contrôle. Un budget équilibré reste un objectif important à maintenir pour ne pas nous faire perdre des acquis une autre fois. Pensez seulement aux pensions: si on avait agi plus vite dans le passé, on n'aurait pas besoin aujourd'hui d'augmenter les contributions des gens au régime de pensions.

Si le fédéral a plus d'argent, il devrait diminuer les impôts, ce qui permettrait aux gens de dépenser davantage et aux entreprises d'investir plus.»



François Tessier, directeur du marketing à la Fédération des caisses populaires du Manitoba

«Le déficit est une chose, la dette nationale en est une autre. Il faut donc réduire la dette avant de diminuer les impôts. Le gens se sont acclimatés à un taux élevé de taxation. Continuer à réduire la dette nationale, c'est encore la meilleure façon de s'assurer que nous serons dans une meilleure position dans l'avenir.»



Raymonde Gagné, directrice de l'École technique et professionnelle du Collège universitaire de Saint-Boniface

«Comme j'œuvre dans le domaine de l'éducation, je suis bien au courant des compressions survenues dans les programmes d'enseignement postsecondaire et je pense que ce serait un domaine à privilégier dans l'avenir, avec celui de la santé. Sans se remettre à dépenser follement, on peut réévaluer nos priorités. L'avenir d'une société en santé dépend aussi des interventions gouvernementales dans les domaines de l'éducation et de la santé.»



Claude Fiola, propriétaire de Dominion Windows

«Ce serait intéressant si le gouvernement fédéral pouvait promouvoir les entreprises et continuer à créer des emplois dans tous les secteurs. Il faut bien sûr continuer de contrôler le déficit. La dernière chose que j'aimerais, ce serait que le fédéral augmente les taxes aux entreprises, en plus des taxes municipales qui ne cessent d'augmenter!»



Gilbert Dubé, propriétaire de Horizon International Distributors

«En tant que propriétaire d'une petite entreprise, je pense que le gouvernement pourrait nous donner un "break" dans les taxes qu'on doit payer! Si on pouvait un peu soulager les gens d'affaires, c'est sûr que ça aiderait l'économie. Et on a beau dire qu'il faut baisser le déficit, il y a eu beaucoup de compressions en éducation et en santé et il y a des choses à faire là aussi.»

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue DENISE FOURNEAUX, de la ville de Winnipeg, Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 25e jour d'octobre 1997.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour d'octobre 1997.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

Téléphone: majoration de 7 $ en trois ans

Le prix à payer pour ouvrir les marchés

«C'est un service essentiel, pas un luxe!», lance Marcel Marchildon en parlant du téléphone. Comme bien des aînés et d'autres abonnés à faible revenu, il en a assez de voir le tarif de base augmenter à tous les ans. En effet, depuis les trois dernières années, la Manitoba Telecommunications System (MTS NetCom), anciennement connue sous Manitoba Telephone System, effectue des majorations annuelles dont la dernière aura lieu en janvier 1998. En incluant les taxes, le tarif de base pour le service de téléphone aura passé de 15 $ à plus de 22 $ en trois ans.

«J'ai écrit une lettre au CRTC, raconte Marcel Marchildon, mais je n'ai pas reçu de réponse favorable. J'ai encouragé les autres membres du Club Éllipse à faire la même chose et maintenant, je travaille avec la Manitoba Senior Society pour voir ce qu'on peut faire.» Une pétition est actuellement en circulation pour effectuer des pressions sur MTS NetCom. Faisant écho à ses homologues anglophones, la Fédération des aînés franco-manitobains donne son appui aux démarches de Marcel Marchildon et invite tous les aînés francophones à signer cette pétition.

Évidemment, Marcel Marchildon n'est pas le seul à attendre avec inquiétude l'augmentation de sa facture de téléphone. Jumelée à une baisse des frais interurbains, cette majoration peut nous laisser croire qu'on nous retire d'une main ce qu'on nous donne l'autre. Qu'en est-il exactement?

D'abord, comme l'expliquent Mélanie Lee de MTS NetCom et Lise Plouffe du Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), c'est le CRTC lui-même qui a permis aux compagnies de téléphone de partout au pays d'augmenter leur tarif de base pour introduire la concurrence au niveau des interurbains.

«Anciennement, les interurbains coûtaient très cher, indique la coordonnatrice des affaires publiques pour MTS NetCom, Mélanie Lee. C'est parce qu'ils subventionnaient le tarif de base. Maintenant, les coûts du tarif de base comme des interurbains équivalent plus à leur valeur réelle. S'il n'y avait pas eu de majoration, c'est la survie de MTS NetCom et même la survie du service de téléphone comme tel qui était en danger.»

Les abonnés seront tout de même heureux d'apprendre que la nouvelle augmentation de 3 $ prévue pour janvier 1998 sera la dernière pour les quatre prochaines années. Cette réglementation de plafonnement des prix, également prescrite par le CRTC, a justement pour but de protéger les consommateurs tout en ouvrant le marché de la téléphonie au niveau local. De nouvelles compagnies, par exemple des câblodistributeurs, pourraient donc obtenir le droit d'offrir le service de téléphone local (service de base). D'après le CRTC, cette concurrence est tout à fait saine puisqu'elle obligera les compagnies à offrir des prix compétitifs ainsi que des produits de meilleure qualité.

D'autre part, MTS NetCom prévoit faire des profits de plus de 107 millions $ en 1997, dont 57 millions $ seront distribués en dividendes à ses actionnaires. Ces sommes, qui font dresser les cheveux de Marcel Marchildon, ne pourraient-elles pas justifier une baisse ou du moins un maintien du tarif de base à son prix actuel? «Pas vraiment, dit encore Mélanie Lee. Nous devons faire des profits intéressants si nous voulons attirer des investissements aux niveaux national et mondial. Ces investissements (qui se chiffrent aussi en millions $) sont importants parce qu'ils servent à améliorer la technologie. Et la technologie est importante si nous voulons demeurer concurrentiels...»

Cercle vicieux, diront certains; lois du marché, diront les autres. Mais une chose est certaine: c'est que les aînés et tous leurs compatriotes auront certainement de la difficulté à faire reculer le CRTC et les compagnies de téléphone devant cette ouverture de marché qui devrait faire du Canada l'un des pays les plus concurrentiels dans le domaine des télécommunications.

Carole THIBEAULT

L'Association jeunesse fransaskoise Inc. (AJF),
un organisme voué au développement de la jeunesse fransaskoise,
est à la recherche d'une personne motivée et «fou-brac»
de la jeunesse pour occuper le poste de

Directeur(trice) général(e)

FONCTIONS

Sous l'autorité de la présidence du bureau de direction, la personne choisie est responsable :

- de la gestion humaine, financière et de la gestion du personnel;
- de la préparation des documents nécessaires aux réunions;
- d'assurer la mise en œuvre du plan d'action et de la programmation;
- assiter à la planification et à la coordination de différents projets.

QUALIFICATIONS

La personne occupant le poste devra :

- posséder un diplôme universitaire en administration, sciences politiques ou dans une discipline connexe ou encore posséder l'expérience pertinente;
- posséder une excellente connaissance du milieu francophone et des réalités de la jeunesse;
- faire preuve d'habilité à travailler avec des jeunes, des bénévoles et en animation;
- démontrer une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- être bilingue;
- avoir de l'expérience dans la diversification de financement et de levée de fonds;
- avoir une connaissance du système fédéral et de son fonctionnement.

De plus, la personne devra être dynamique et posséder les qualités essentielles pour assumer le leadership nécessaire à la direction d'une association qui a 25 ans d'existence.

RÉMUNÉRATION, CONDITIONS DE TRAVAIL ET LIEU DE TRAVAIL

À être déterminé. De plus l'AJF offre d'excellents avantages sociaux à son personnel. La personne choisie devra également être disponible à travailler le 60 % d'un plein temps et lors de fins de semaines de rencontres à partir du siège social à Saskatoon (Saskatchewan).

LE PRÉSENT CONCOURS

Toute personne intéressée devra faire parvenir sa candidature en n'oubliant pas d'inscrire sur l'enveloppe «CONCOURS DIRECTION GÉNÉRALE» **avant le 31 octobre 1997** à:

Monsieur Denis Simard, président
Association jeunesse fransaskoise Inc.
440, 2e Avenue Nord, bureau 203
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 2C3

XIII Pan Am Games
Winnipeg '99

Les Jeux panaméricains de 1999 se tiendront à Winnipeg du 24 juillet au 8 août 1999. La plus grande manifestation de sport et de culture jamais tenue au Canada, ces Jeux occuperont la troisième place des plus importantes compétitions sportives tenues en Amérique du Nord. La Société est un organisme bénévole qui ne compte qu'un petit nombre de collaborateurs rémunérés parmi ses membres. On s'attend à ce que quelque 15 000 bénévoles participent au succès de ces jeux.

Directeur(trice) des services aux médias

Sous la supervision du président de la Division des médias et de la télédiffusion et se rapportant au président, le directeur des services aux médias travaillera avec les bénévoles de la Société et sera responsable du développement et de l'implantation d'un plan divisionnaire qui incluera la planification et la gestion du budget des centres principal et secondaires des médias ainsi que du laboratoire de photographie.

Les responsabilités incluent également de planifier, de développer et d'implanter des plans de gestion de crise; de faire de la formation; d'établir et de gérer les horaires des bénévoles et du personnel; d'implanter et de gérer l'accréditation des membres des médias, l'hébergement et le transport ainsi que de faire de la résolution de problèmes. Il travaillera en étroite collaboration avec les différentes divisions de la Société, les médias locaux et le télédiffuseur hôte.

Les candidats doivent posséder un diplôme d'études postsecondaires en gestion, un minimum de cinq années d'expérience, un très bon leadership ainsi que des habiletés en résolution de problèmes. De l'expérience dans le développement et la gestion de gros budgets, de l'habileté à travailler dans des conditions très stressantes ainsi que des connaissances techniques et pratiques pour opérer un centre des médias sont essentielles.

Le poste exige d'excellentes compétences dans le domaine des communications écrites et orales, et l'aptitude à établir de bonnes relations de travail avec le personnel et les bénévoles. Il est essentiel de pouvoir travailler suivant un horaire flexible, y compris les soirs et les fins de semaine. La capacité de communiquer en français ou en espagnol est un atout.

Le traitement et les avantages sociaux seront définis en fonction des antécédents et de l'expérience du canditat choisi. Il s'agit d'un poste débutant aux environs du 1er janvier 1998 et se terminant le 31 août 1999. On demande aux candidats intéressés d'envoyer un curriculum vitae détaillé, faisant mention du poste convoité et du traitement attendu, au plus tard le 4 novembre 1997 à l'adresse suivante :

Comité des ressources humaines
Société des Jeux panaméricains de 1999
500, boul. Shaftesbury
Winnipeg (Manitoba)
R3P 0M1

La Société souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Nous remercions tous les candidats, cependant nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus à la présélection. Veuillez ne pas téléphoner.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Commission manitobaine de l'eau

Le gouvernement du Manitoba a demandé à la Commission manitobaine de l'eau d'entreprendre une étude indépendante et de faire des recommandations au sujet des inondations de 1997. Des audiences publiques seront organisées pour obtenir des commentaires sur les questions suivantes :

- L'exploitation des ouvrages régulateurs d'inondations de la province, y compris le canal de dérivation de la Rivière Rouge, le canal de dérivation de Portage et le réservoir Shellmouth.
- L'exactitude et la rapidité des prévisions concernant les inondations.
- Les effets des ouvrages existants (routes, chemins de fer) sur le régime des eaux et des crues.
- Les effets de la digue Z (Brunkild).
- L'état de préparation et les interventions du gouvernement provincial et des administrations municipales, y compris la ville de Winnipeg, à l'égard des inondations.
- Les conséquences sur l'environnement et sur la qualité de l'eau, ainsi que les effets sanitaires.
- La politique foncière et le zonage.

LOCALITÉ	DATE	LIEU
Letellier	Le jeudi 13 novembre	Salle communautaire de Letellier
Morris	Le jeudi 20 novembre	Filiale de la Légion de Morris
Sainte-Agathe	Le mardi 25 novembre	Centre culturel de Sainte-Agathe
Saint-Adolphe	Le mercredi 26 novembre	Ecole St. Adolphe School
Brunkild	Le jeudi 27 novembre	Centre de loisirs Brunkild
Winnipeg	Le mardi 2 décembre	Holiday Inn de Fort Richmond
Selkirk	Le jeudi 4 décembre	Centre de personnes âgées Gordon Howard
Portage-la-Prairie	Le mardi 9 décembre	Centre de personnes âgées Herman Prior

- Les audiences commenceront toutes à 19 h.
- Les personnes qui désirent se présenter devant la Commission doivent s'inscrire à l'avance en communiquant avec le bureau de cette dernière.
- Les exposés seront limités à 15 mn.
- Des exemplaires de tous les exposés devront être communiqués au préalable à la Commission.
- Les personnes qui désirent s'exprimer en français au cours des audiences publiques doivent en avertir le bureau de la Commission une semaine avant l'audience à laquelle ils ont l'intention d'assister.
- La Commission ne présentera pas de mémoire au cours des audiences publiques.

Commission manitobaine de l'eau
166, rue Main
Niverville (Manitoba) R0A 1E0
Téléphone : (204) 388-6480 ou
(204) 388-6488
Télécopieur : (204) 388-6212

Préavis de cinq jours exigé.

Commission manitobaine de l'eau

OPÉRATEUR BILINGUE SUR ORDINATEUR MACINTOSH

Qualités requises:

- être capable de s'exprimer couramment en anglais et en français (lecture et écriture);
- avoir une attitude positive et un esprit d'équipe;
- connaître les ordinateurs Macintosh;
- posséder de l'expérience dans le secteur des arts graphiques.

Le candidat ou la candidate choisi sera responsable de la saisie des données des encarts et des catalogues français ainsi que de l'emballage des produits importés de Princess Auto. Les services de traduction ne font pas partie de la description de poste, mais une bonne maîtrise de la grammaire française est nécessaire pour corriger les épreuves. Nous offrons un excellent ensemble de bénéfices sociaux et la participation aux bénéfices.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Princess Auto Limited
Services des ressources humaines
475, rue Panet
C.P. 1005
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2W7

Cinéma familial

Des bons films en français

Il n'est pas toujours facile de louer un bon film en français, particulièrement en milieu rural. C'est pour remédier à cette situation et pour donner aux familles une chance de faire des activités en français que la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) lance, pour une deuxième année consécutive, son projet de cinéma familal.

L'an dernier, 17 communautés ont saisi l'occasion de présenter des films en français, indique la directrice du Centre de ressources éducatives à l'enfance pour la FPCP, Suzanne Lagassé. «C'est intéressant parce que ç'a piqué l'intérêt dans les communautés, soutient-elle. On estime qu'environ 3 500 personnes ont visionné les films l'année passée.»

Le but ultime du projet est de démontrer aux jeunes qu'il est possible de s'amuser en français. «C'est bien, ajoute Suzanne Lagassé, parce qu'en plus de leur montrer qu'on peut faire des choses intéressantes en français, on fait la promotion du concept d'école communautaire. Je dis ça parce que souvent l'activité se déroule dans l'école du village.»

Les films, que la FPCP fait venir du Québec, sont donc destinés à toute la famille et font souvent référence à un thème. Le premier de la saison, intitulé *Un simple souhait*, est présentement en circulation dans les communautés jusqu'au 2 novembre, pour souligner l'Halloween. «On choisit des films populaires et à la mode, ajoute la responsable du projet. On a ciblé cinq périodes dans l'année et les communautés doivent réserver le film pendant ces temps-là.» (1)

En outre, la projection de film est orchestrée en collaboration avec des groupes communautaires tels les comités culturels et les comités de parents qui, souvent, organisent une activité pour agrémenter la soirée (souper, échange, etc.). De son côté, la FPCP s'engage à fournir le film ainsi que le projecteur nécessaire.

Carole THIBEAULT

(1) Les autres périodes de projection sont. 1) du 5 au 21 décembre; 2) du 30 janvier au 15 février 1998; 3) du 20 mars au 5 avril; 4) du 22 mai au 7 juin. Renseignements: appeler Suzanne Lagassé au 237-9666.

24 octobre 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

Candidatures aux postes du Conseil d'administration de la Société franco-manitobaine

Madame Simone Neveux, présidente du Comité de mise en candidatures de la Société franco-manitobaine (SFM), est heureuse de vous communiquer le nom des personnes qui se présentent comme candidat(e)s aux élections de la prochaine assemblée générale annuelle de la SFM, le 1er novembre 1997.

Présidence de la SFM - mandat d'un an
Monsieur Michel Chartier

Vice-présidence - mandat d'un an
Madame Suzanne Lepage

Conseiller(ère) - Région EST *- deux ans
Madame Michelle Lagimodière-Gagnon
Monsieur Henri Bisson

Conseiller(ère) - Région RURALE ou URBAINE *- deux ans; et

Conseiller(ère) - Région URBAINE *- deux ans
Madame Isabelle Garand
Madame Véronique Plamondon
Monsieur Réal Déquier
Monsieur Denis Leclerc
Michelle Jichuk

Co-présidence

Comité conjoint de l'Entente Canada-communauté - un an
Monsieur Laurent Gagné

** Postes pour lesquels une élection est prévue.*

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 1er novembre 1997. L'élection aura lieu le samedi 1er novembre au cours de l'après-midi. Les membres de la communauté sont invités à soumettre leur candidature. Heure limite pour les mises en candidature: 12 h 30.

Pour soumettre votre candidature ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter la SFM au 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Participez à l'assemblée générale annuelle de la SFM

La SFM vous invite cordialement à son assemblée annuelle le 1er novembre prochain au Centre culturel franco-manitobain de 8 h 30 à 16 h 30. En plus de discuter des dossiers qui concernent le développement de notre communauté, vous pourrez participer à un forum public sur le renouvellement de l'Entente Canada-communauté. Ce forum vise à recueillir vos impressions et vos commentaires concernant ce processus de financement pour notre communauté. Devrions-nous étudier une autre formule? Est-ce que le format de l'Entente et son encadrement communautaire fonctionnent adéquatement? Puisque cette entente assurera le financement de notre communauté dans le nouveau millénaire, nous devons nous assurer que celle-ci répond à nos besoins.

GRAND PRIX DE PRÉSENCE

En participant à l'assemblée générale et à la Soirée gala du Prix Riel, vous avez deux chances de gagner deux billets de train sur Via Rail en destination de Churchill!

Pour plus de renseignements ou pour réserver vos billets, composez le 233-4915 ou le 1-800-665-4443.

L'orateur invité pour l'heure du dîner sera Monsieur Darren Praznik, le ministre responsable des services en langue française, qui viendra parler de la politique des services en français du gouvernement provincial. Peut-être aurons-nous des nouvelles concernant la légalité des autocollants « Bienvenue » sur la plaque d'immatriculation?



L'assemblée annuelle se termine, comme chaque année, avec la Soirée gala du Prix Riel. Cette année, la SFM est fière de vous présenter le spectacle ***Les voix ferrées*** avec l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge, Gérald Laroche, Marie-Claude MacDonald, Jacques Bourgouin et Christian Perron. Ce spectacle rend hommage aux pionniers qui ont ouvert l'Ouest avec l'aide de la voie ferrée. Au cours du spectacle, on accordera des Prix Riel à ceux et celles qui ont contribué au développement de notre communauté.

Saviez-vous que...

Le site Internet de la communauté franco-manitobaine WWW.FRANCO-MANITOBAIN.ORG a reçu 5 395 visites au cours du mois de septembre?

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-Info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org

CULTUREL

Sortie littéraire

Un roman qui raconte une si simple passion. Un recueil de poésie inspiré des saisons, de la politique et de l'amour. J.R. Léveillé et Charles Leblanc, tous deux publiés aux Éditions du Blé, lancent côte à côte leur dernier-né au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, le 27 octobre à 19 h 30. Rencontre avec deux auteurs inspirés.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

◆ Au Foyer du CCFM: le ***Duo Lafrenière et Hickerson*** le 24 octobre, ***Éruption Spontanée*** le 30 et ***Damien Lussier*** le 31 octobre à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ***David Larocque*** le 28 octobre à 20 h 30. Entrée gratuite (233-8972). ◆ Le 28 octobre, l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** accueille Jie Bing Chen à 20 h à l'église Westminster (745, avenue Westminster) (783-3333). ◆ Les 1er et 2 novembre, ***L'Offrande Musicale*** présente Chez les Bach. Billets: 18 $ (284-7554). ◆ L'OSW célèbre la musique d'***Irving Berlin*** les 7 et 8 novembre à 20 h ainsi que le 9 à 14 h à la salle du Centenaire. Également au programme le 6 novembre à 20 h: les grands opéras italiens. Admission: de 17 $ à 34 $ (949-3999). ◆ Le festival Folk présente ***Martin Sexton*** le 18 novembre à 20 h au centre culturel West End. Admission: 15 $ (780-3333). ◆ Au programme de ***Virtuosi Concerts*** le 23 novembre à 20 h: ***Steven Dann & Guests*** au WAG. Admission: 20 $, 18 $ âge d'or et étudiants, 12 $ enfants de moins de 12 ans (785-9000). ◆ ***The Meaning of Fish*** joue au Blue Note le 26 octobre et au Wiseguys le 4 novembre (257-5622).

CINÉMA

◆ À la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Floating Life*** du 24 au 29 octobre à 19 h 30 et 21 h 30 ainsi que le 30 à 21 h 30. Également à l'affiche: ***Female Perversions*** du 24 au 29 à 21 h 30 et un programme double intitulé *Robert Mitchum Remembered* et comprenant les films ***Cape Fear*** et ***Night of the Hunter*** le 31 octobre à19 h 30. Admission: 5 $ général, 4 $ étudiants et 3,50 $ membres (942-2776).

THÉÂTRE

◆ Dernière chance! Jusqu'au 26 octobre, Prairie Theatre Exchange présente ***Mom's the Word***. Admission: 18 $ étudiants, 26 $ adultes. ◆ ***Not All Birds Are Vegetarians*** mettant en vedette Angèle Lavergne et Marcel Soulodre sera présenté les 25, 25 et 26 octobre au Mother Tuckers Venue VIII. Billets 5 $ (452-9841). ◆ ***Huis Clos*** aux Chiens de Soleil les 24, 25, 30, 31 octobre ainsi que le 1er novembre à la salle Martial-Caron à 20 h. Billets: 3 $ étudiants, 5 $ grand public. ◆ Avis aux amateurs d'improvisation: ***Crumbs, The New Comedy Sensation*** prend l'affiche au Gas Station Theatre (445, av. River) le 28 octobre à 20 h et le 31 octobre à 21 h. Billets: 5 $ (284-9477). ◆ MTC Mainstage (174, avenue Market) vous offre ***A Perfect Ganesh*** de Terrence McNally jusqu'au 8 novembre tandis que MTC Warehouse présente ***Quills*** du 5 au 22 novembre (942-6537). ◆ Du 31 octobre au 1er novembre, le Manitoba Theatre for Young People présente ***Health Class***. Également à l'affiche du 7 au 16 novembre: ***The Potato People*** au Gas Station Theatre (angle River et Osborne) (947-0394). ◆ L'Alliance française présente la pièce ***SAND, prénommée George*** au CUSB le 10 novembre à 20 h. Admission: 12 $ (477-1515).

DANSE

◆ L'ensemble de danse ukrainienne ***Rusalka*** célèbre son 35e anniversaire les 29 et 30 novembre au théâtre Pantages Playhouse. Billets: 12 $ (780-3333).

OPÉRA

◆ L'Opéra du Manitoba présente ***Don Pasquale*** de Gaetano Donizetti les 15, 18 et 21 novembre à la salle du centenaire (957-7842).

EXPOSITIONS

◆ Découvrez les œuvres d'***Ed Bartram*** à The Upstairs Gallery (266, rue Edmonton) jusqu'au 8 novembre (943-2734). ◆ Jusqu'au 1er novembre à la galerie Medea (132, rue Osborne): ***Autumn Hues de B. J. Hyslop*** (453-1115). ◆ Du 1er au 7 novembre, ***Émile Chartier*** expose au Major and Minor Musical Supplies, 354, rue Marion (233-7232).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Le bonheur selon Roger Léveillé

Ou la qualité divine de l'expérience humaine

«Ce livre, c'est essentiellement un discours sur le bonheur et le plaisir de vivre», fait remarquer J. Roger Léveillé au sujet de son tout dernier roman *Une si simple passion*.

Roman palimpseste, c'est-à-dire inspiré d'une œuvre déjà parue, *Une si simple passion* raconte l'aventure entre une jeune photographe française et un écrivain new-yorkais. Cependant, souligne l'auteur, «ce ne sont pas les détails qui sont importants dans ce livre: ce que le personnage principal fait comme métier, où elle travaille, de quel livre est-ce que je me suis inspiré. On n'en a rien à faire. Ce qui est important c'est l'idée qu'il faut apprendre à se plaire à soi-même d'abord et aux autres ensuite et de vivre au moment présent. Au fond, *Une si simple passion* est une sorte de grand poème spirituel.»

Roger Léveillé n'est pas un conteur. «Je n'écris pas seulement pour raconter une histoire, mon but ultime est de libérer l'individu en commençant par l'écrivain et ensuite le lecteur. Plus jeune, j'ai écris sur la révolte et la frustration. Je crois que c'est normal à cet âge. Aujourd'hui, je suis tanné de me plaindre. Je n'ai plus le temps de jouer les poètes maudits.»

Trop de gens, croit J. R. Léveillé, n'osent pas être heureux. La vie, croient-ils, est faite de complications parsemées de petits moments de bonheur. «Mais le bonheur, c'est une question de choix. On choisit d'être heureux ou de ne pas l'être. La recette du bonheur c'est d'être de plus en plus heureux. Il faut essayer de trouver la beauté dans tout ce qu'on fait et la beauté peut être toute simple. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de grandes tragédies sur lesquelles on n'a aucun contrôle, mais que pour la plupart des gens, les complications ne sont que des pépins.»

Écrit à la première personne du singulier, le roman met en scène une femme avide d'espace et de liberté, qui refuse de se plier aux interdits sociaux et aux Carcans des relations de couple et entraîne le lecteur dans une sorte de vertige lyrique aux parfums d'érotisme. «Je ne suis pas là pour conserver des bondieuseries, lance-t-il. Je veux exprimer la qualité divine de l'expérience humaine. Cette expérience divine de l'univers, elle se vit dans un corps après tout! Il y a un grand lien entre le cul et le divin. Ce sont des valeurs différentes qui se superposent dans un grand mouvement de béatitude.»

Anie CLOUTIER

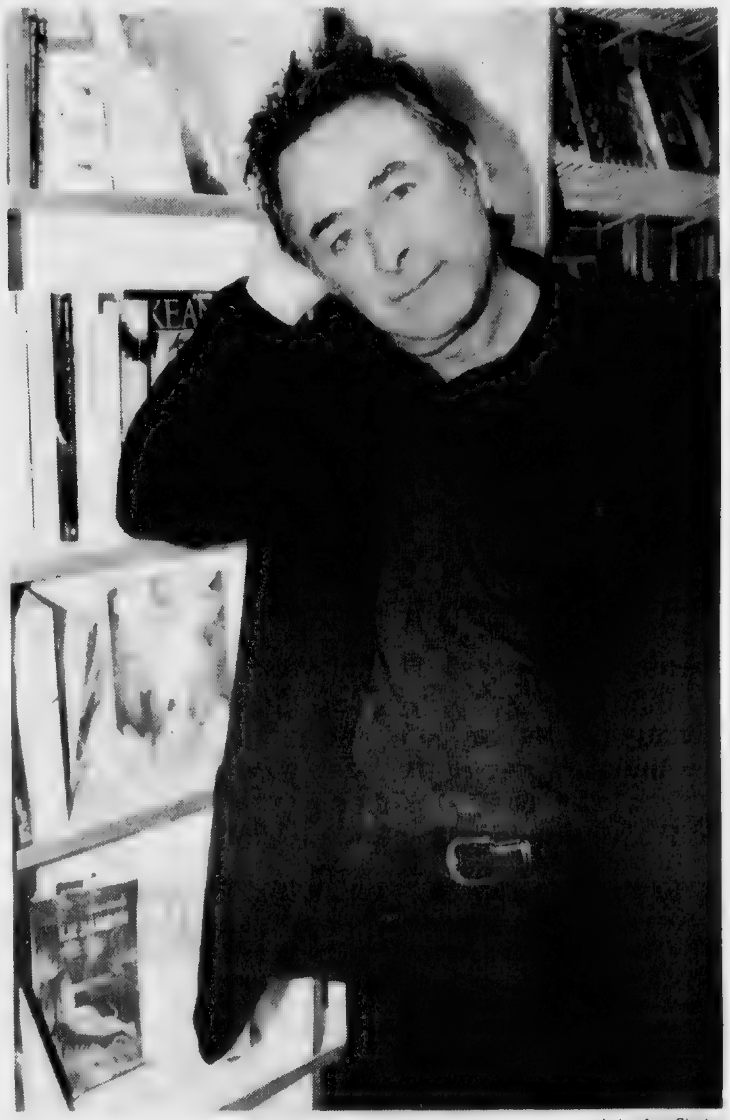


photo: Anie Cloutier

J. R. Léveillé: la recette du bonheur c'est d'être de plus en plus heureux.

Corps météo *de Charles Leblanc*

Poèmes variables et rimes relatives

«Une des caractéristiques conscientes de mes textes, c'est qu'ils sont tous lisibles à voix haute. C'est un de mes objectifs quand j'écris car je trouve qu'une très bonne façon d'apprécier la poésie, c'est de l'entendre», maintient le poète Charles Leblanc qui publie son quatrième recueil, *Corps météo*.

amenez-moi près de la rivière

afin que je lise ses enflures
ses débordements d'enthousiasme
l'étendue de ses surplus
et sa hauteur d'écoulement
c'est une question technique de débit
de résistance mécanique
et de territoire docile
qu'on nous dit

Extrait du poème
Amenez-moi près de la rivière

Fidèle à lui-même dans son style, l'auteur se dit particulièrement fier de ce recueil.

«Mon recueil s'adresse à toutes les personnes qui aiment la poésie, indique-t-il, mais aussi à tous ceux qui ne sont pas familier avec le genre poétique. Je n'écris pas pour les spécialistes.»

Corps météo regroupe une vingtaine de poèmes écrits au cours des cinq dernières années portant sur différents thèmes: les saisons, la politique, l'amour, etc. La pièce maîtresse de l'œuvre est toutefois le poème d'actualité portant sur l'inondation de 1997 (voir extrait ci-haut). «J'écris sur n'importe quoi, remarque le poète. La plupart du temps, je prends des notes dans un carnet et puis je fais un collage avec les différentes idées que j'ai. Mais le poème sur l'inondation, c'est un peu différent. Comme beaucoup de monde, c'est un événement qui m'a affecté et j'avais envie d'en parler. On écrit toujours pour se parler à soi-même d'abord!»

Économiste, enseignant, traducteur et bien d'autres, Charles Leblanc n'est poète qu'à ses heures. Mais la résonance et la signification implicite d'un vers bien écrit accompagnées de la fierté d'être régulièrement publié lui apportent sa plus grande satisfaction. «C'est merveilleux, affirme l'auteur. Mais ce qui est encore plus merveilleux, c'est quand des gens me disent que ce que j'écris a des échos chez eux. C'est bon de savoir que je peux rejoindre le monde.»

Carole THIBEAULT

CINÉMENTAL

VOTRE FESTIVAL DE FILMS FRANCOPHONES AU MANITOBA

JUSQU'AU BOUT DU ROULEAU

DU 4 AU 9 NOVEMBRE

À LA CINÉMATHÈQUE DE WINNIPEG
100 RUE ARTHUR

PLUS DE 40 FILMS AU PROGRAMME

DE LA FOLIE À PETIT PRIX!

LES BILLETS sont en vente au CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

McNALLY ROBINSON de la place Portage et Grant Park
5 $ pour les adultes
4 $ pour les étudiants et les aînés
et 2,50 $ pour les 12 ans et moins

Un billet gratuit à l'achat de trois billets pour des films différents.



MARDI 4 NOVEMBRE

19 H 30



LE HUITIÈME JOUR s.t. en ang. **En attente de classification**

Harry a beaucoup de peine à vivre depuis que sa femme l'a quitté, emmenant leurs enfants Il essaie malgré tout de garder la face, jusqu'au soir où, après avoir renversé un chien accidentellement, il fait la connaissance de Georges. Celui-ci, un jeune mongolien qui vient de s'enfuir de l'institution dans laquelle il vivait, va apprendre à Harry à apprécier les petites joies de la vie et à retrouver le bonheur

21 H 30



COSMOS s.t. en ang. **16 ans et plus**

Six jeunes réalisateurs, anciens concurrents de La course destination monde, joignent leur talent cinématographique et leur créativité pour nous faire partager leurs six histoires qui se côtoient, se croisent et s'entremêlent dans le taxi de Cosmos qui sillonne les rues de Montréal
Des images d'une frappante esthétique et des dialogues pétillants

MERCREDI 5

19 H 30



LE SIÈGE DE L'ÂME s.t. en ang. **16 ans et plus**

À la fin du XIXème siècle, des scientifiques cherchent désespérément le moyen d'immortaliser les corps, lorsque l'un d'eux découvre, dans une pyramide ensevelie, une momie enrubannée dont le coeur bat encore Pour Jules, il ne fait aucun doute: le corps de cette momie est vivant, mais son âme est partie et il faut la faire revenir au plus vite avant que son corps ne meure. La momie est réanimée et sera poursuivie par les scientifiques, les uns étant intéressés par l'immortalité de son corps, les autres par l'immortalité de son âme

21 H 30



UN AIR DE FAMILLE **En attente de classification**

Dans un petit restaurant minable, une famille des plus lamentables se retrouve, se confronte, se réconcilie À la fois irrésistiblement drôle et bouleversant, ce film nous présente une famille moyenne, des personnages plus vrais que nature dans lesquels chacun de nous retrouvera de vieilles connaissances Un regard lucide et tendre sur les relations familiales dans un huis clos aux dialogues mordants

JEUDI 6 NOVEMBRE

19 H 30



BEAUMARCHAIS L'INSOLENT **16 ans et plus**

Un portrait fort en couleurs et en verve de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, personnage aux multiples facettes précurseur de la Révolution française, auteur du Mariage de Figaro et du Barbier de Séville, homme de justice, agent secret, coureur de jupons
Une interprétation exceptionnelle de Fabrice Luchini et un texte brillant signé Sacha Guitry

21 H 30



LES CAPRICES D'UN FLEUVE **16 ans et plus**

Envoyé en exil en Sénégambie par ordre de Louis XV dont il a tué un ami en duel, Jean-François de la Plaine est confronté à une nouvelle réalité La vie de gouverneur d'un comptoir de commerce oublié de la métropole lui fera découvrir la compassion pour la souffrance des autres et l'amour en la personne de sa jeune esclave peule
Un appel puissant à la tolérance, une apologie du métissage, un cri d'amour à l'Afrique noire

VENDREDI 7 NOVEMBRE

19 H 30



L'HOMME IDÉAL s.t. en ang. **16 ans et plus**

Quand on a 35 ans et qu'on parie avec ses amies de trouver le père de son premier enfant dans les trois prochains mois, la quête de l'homme idéal devient frénétique! Mais cherche-t-on vraiment où il faut?

21 H 30



LA CONCIERGERIE s.t. en ang. **En attente de classification**

L'univers de Jacques Laniel, jeune policier à l'avenir prometteur, bascule lorsque son partenaire et ami Thomas est abattu froidement sous ses yeux Méprisé par ses collègues, déserté par sa femme qui en a assez de vivre dans l'angoisse, Laniel laisse tomber la police et se fait détective privé, avec un objectif unique: retrouver les assassins de Thomas

MINUIT



REQUIEM POUR UN BEAU SANS COEUR
s.t. en ang. **18 ans et plus**

L'histoire dramatique des trois derniers jours de liberté d'un terrible gangster, Régis Savoie. Huit de ses proches témoignent, chacun selon sa position et sa perception

SAMEDI 8 NOVEMBRE

14 H 00



LE JAGUAR **16 ans et plus**

Les aventures d'un jeune Parisien qu'un vieil Indien a envoyé dans la forêt amazonienne pour combattre un sorcier qui essaie de lui voler son âme à coups de magie noire. Un film plein de bonnes surprises: éclats de rires des grands et des petits garantis!

16 H 00



LA CONQUÊTE DU GRAND ÉCRAN **16 ans et plus**

L'histoire du cinéma québécois de 1896 à nos jours, articulée autour de cinq personnages Léo Ernest Ouimet, le tandem Joseph-Alexandre De Sève Paul L'Anglais Claude Jutra et Denys Arcand

19 H 30



LES VOLEURS s.t. en ang. **16 ans et plus**

À la mort de son frère Ivan, Alex doit renouer malgré lui avec sa famille dont il vit éloigné depuis longtemps Détective de métier il reconstitue les derniers mois de la vie de son frère pour éclairer les circonstances de la mort de celui-ci, abattu lors d'un cambriolage raté

19 H 30



TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
En attente de classification

La vie ou plutôt les vies tourmentées d'un homme qui souffre du syndrome de la personnalité multiple: il sera tour à tour commis-voyageur, professeur d'anthropologie, homme d'affaires, clochard, majordome... Mais s'il dispose de plusieurs vies, il ne connaîtra qu'une seule mort

MINUIT



LA COMTESSE DE BATON ROUGE
s.t. en ang. **16 ans et plus**

À 22 ans, Rex Prince est un mordu du cinéma et rêve de réaliser son propre film. C'est alors qu'il tombe follement amoureux de Paula, la femme à barbe, qui part pour s'exhiber dans un cirque en Louisiane. Rex la suit et, 29 ans plus tard, on présente au cinéma Crémazie de Montréal le film de ses amours avec Paula .

2 H 00



KARMINA **18 ans et plus**

Pour échapper à un mariage forcé, Karmina, jeune vampire de 140 ans, s'enfuit de sa Transsylvanie natale pour retrouver à Montréal une ancêtre qui a choisi de vivre en simple mortel. Karmina aura le plus grand mal au monde à s'adapter à son nouvel environnement et à faire taire ses instincts vampiresques, jusqu'au jour où elle découvre, dans une église, de nouvelles sensations grâce à la musique enchanteresse d'un jeune organiste

DIMANCHE 9 NOVEMBRE

14 H 00



LA VENGEANCE DE LA DAME EN NOIR
13 ans et plus

Un comédien médiocre se trouve mêlé, bien malgré lui, à une enquête policière sur l'enlèvement de riches hommes d'affaires. Suspect numéro un, il est poursuivi par un inspecteur zélé, mais aussi par de mystérieuses femmes toutes de noir vêtues...
Un film pour tous, aussi entraînant et farfelu qu'une bande dessinée!

16 H 00



TU AS CRIÉ LET ME GO **16 ans et plus**

«Elle s'appelait Yanne et cherchait le sacré. Mais sa quête a pris fin au détour d'une tragédie, rapportée en quelques lignes sous la rubrique des faits divers. Une jeune femme retrouvée morte dans une ruelle de Montréal, étranglée Elle était héroïnomane. En marchant sur ses traces, la cinéaste - sa mère - recompose les derniers instants de sa vie et recueille de saisissants témoignages. À sa fille disparue, elle adresse ainsi, au-delà de la mort, un déchirant message d'amour.» (M. Beauchamp)

19 H 30



UN HÉROS TRÈS DISCRET
16 ans et plus

«La plus belle vie, c'est celle qu'on s'invente»... et c'est ce que va faire Albert Dehousse pour fuir la médiocrité qui l'étouffe depuis son enfance. Tout comme sa mère s'est inventé un mari glorieusement mort pour la patrie à Verdun, Albert se forge une nouvelle existence, celle de héros de la résistance, qui va séduire son entourage, lui attirer le respect de tous et le mener au sommet de la hiérarchie militaire

21 H 30



RIDICULE s.t. en ang. **En attente de classification**

Versailles, 1780: délices et décadence à la cour du roi Louis XVI. Quand l'esprit et le sens de la répartie deviennent des outils vers l'ascension sociale
«Une comédie de moeurs acide et brillante sur le bel esprit. Leconte brode un feu d'artifices de bons mots, tout à tour tendres et féroces.» (M. Rebichon, *Première*)

Publi-reportage

Jeunes et coopération internationale

Indépendante depuis 1960, la République de la **Côte d'Ivoire** jouit d'une précieuse stabilité politique. La Côte d'Ivoire est aussi l'un des pays les plus favorisés de l'Afrique francophone par ses forêts, ses plaines et ses terres cultivables. Le secteur forestier est d'ailleurs un pivot de l'économie locale. Malgré ces atouts, le quotidien de la population n'est pas de tout repos. Environ 60 % des Ivoiriens vivent sous le seuil de la pauvreté et l'espérance de vie n'y est que de 51 ans. Le sida y fait des ravages. La population est grandement analphabète.

Le Canada est présent dans ce pays depuis plusieurs années, et ses efforts de coopération incluent entre autres la mise sur pied de coopératives dans le domaine des forêts.

Située au nord-ouest du continent africain, la **Tunisie** fait face à l'Europe et l'Orient et est perçue comme le trait d'union entre ces deux mondes. Depuis 1964, le Canada accorde son appui aux efforts de développement de ce pays, qui a acquis son indépendance en 1956. Les efforts de coopération ont porté fruit dans ce pays où le taux de pauvreté est passé de 33 % à 6 % de la population en 30 ans seulement. La Tunisie effectue aujourd'hui une remontée remarquable au niveau économique; c'est même un des pays les plus développés en Afrique. Malgré tout, le niveau de vie reste faible et le taux d'analphabétisation demeure élevé. 33 % de la population ne sait ni lire, ni écrire.

Découvrez comment l'Agence canadienne de développement international vient en aide à ces pays. Écoutez l'émission Jeunes et coopération internationale diffusée sur les ondes d'Envol 91 les lundis et mercredis à 17 h 30. Les émissions sur la Côte d'Ivoire (27 octobre) et la Tunisie (29 octobre) ont été réalisées par des jeunes de Pokemouche, au Nouveau-Brunswick.

Linda Feasby et la Chorale philarmonique

Quand la mélodie va, tout va

Du chant choral à l'opéra, Linda Feasby n'a qu'une passion: la musique. Elle satisfait sa soif de dièses, de bémols et de clés de sol à grandes doses de Chorale philarmonique de Winnipeg, de chorale de l'Opéra du Manitoba et de Gilbert & Sullivan.

«Mon amour de la belle musique m'a poussé à me joindre à la Chorale philarmonique en 1983, indique la soprano. J'y ai découvert un véritable esprit de groupe, une solidarité, une camaraderie et une énergie sans pareils. C'est comme une grande famille. Notre directeur, Garry Froese, et son grand sens de l'humour y sont pour beaucoup. Nous comptons 80 membres réguliers et plus de 200 choristes occasionnels: des gens de tous les milieux et de tous les âges qui ont en commun un véritable amour de la musique.»

Mais attention, précise Linda Feasby, ne devient pas choriste qui veut. «La plupart de nos membres féminins ont une solide formation musicale et sont en mesure de très bien lire les partitions de musique. Pour les hommes, les exigences sont un peu moins strictes. Mais il faut dire que nous manquons de voix d'hommes.

«La Chorale de l'Opéra du Manitoba, dont je fais partie depuis 1984, est encore plus stricte. Il faut vraiment faire ça par amour parce que ça ne paye pas beaucoup. La Chorale philarmonique est entièrement bénévole et l'Opéra ne paye que 350 $ pour une pièce, ce qui comprend les répétitions, le jeu de scène et les trois ou quatre représentations. Je suis mieux de garder mon emploi de jour!», lance l'enseignante de français et d'espagnol à l'école Churchill.

Plus qu'une seconde famille, la Chorale philarmonique s'est révélée pour Linda Feasby une occasion de voyages, à Vancouver en 1986 et, en juillet, à New York où la Chorale s'est produite au fameux Carnegie Hall. «C'était très excitant!, lance-t-elle. Le Carnegie Hall, pour un chanteur, c'est comme le Super Bowl pour un footballeur. C'était vraiment une belle façon de lancer nos célébrations de 75e anniversaire.»



photo: Anie Cloutier

Pour Linda Feasby, le bonheur est une chanson.

Fondée en 1922, la Chorale Philarmonique souffle en effet cette année sa 75e bougie. Une foule d'activités spéciales marqueront l'événement. La première, le lancement d'un recueil souvenir intitulé *Music for its own Sake*, s'est déroulée le 20 octobre.

La Chorale dédie également le premier concert de sa saison aux grands compositeurs tels Schubert, Donizetti, Korngold, Brahms et deVaughan Williams qui célèbrent eux aussi des anniversaires importants cette année. Intitulé *Birthdays all Around*, ce concert aura lieu le 26 octobre à 14 h 30 au théâtre Pantages Playhouse. (1)

Longtemps associée à l'Orchestre symphonique de Winnipeg, la Chorale philarmonique s'en est détachée en 1982, une décision qui s'est révélée très profitable, indique Linda Feasby. «À partir de ce moment, nous avons été en mesure de varier et de choisir librement notre musique, d'augmenter le nombre de représentations annuelles et de bâtir notre propre clientèle. Les Manitobains sont très avides de produits culturels. Ça s'explique peut-être un peu par notre isolement et un peu aussi par nos longs hivers!»

Anie CLOUTIER

(1) Billets: 20 $, disponibles à la porte ou en composant le 780-3333 ou le 896-7445. La Chorale philarmonique présente également *Christmas with the Phil* le 7 décembre à 19 h à l'église Bethel Mennonite et accueillera le *Festival of Prairie Choirs* en mai 1998.

Au Foyer

Duo Lafrenière/Hickerson

Que vous aimiez le jazz, le pop, la chanson française ou les balades espagnoles, le duo Lafrenière/Hickerson a ce qu'il vous faut! Formé il y a deux ans, le duo a décroché cette année une bourse du Conseil des arts du Manitoba pour financer une tournée en province. Leur premier spectacle, qui s'est déroulé à Sainte-Geneviève en septembre, a remporté un franc succès, indique Nicole Lafrenière.

«Ça fait deux ans qu'on joue ensemble comme duo, mais je connais James Hickerson depuis des années, nous étions tous les deux avec le groupe Easy T's, continue-t-elle. Nous offrons un répertoire varié qui va de Piaf au folk. On chante aussi en plusieurs langues dont l'espagnol, l'allemand, l'anglais et bien sûr le français.»

Les personnes présentes au Gala du Homard du Cercle Molière ont eu l'occasion d'entendre le duo. Les autres pourront le découvrir le vendredi 24 octobre à 20 h 30 au Foyer du centre culturel franco-manitobain.

A. C.

Télé-horaire de la semaine du 27 octobre au 2 novembre 1997

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 6h00 Bonjour chez vous
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 10h30 Christiane Charette en direct
- 11h30 Du tac au tac
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Terre humaine
- 13h30 Marilyn
- 14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
- 15h00 Seinfeld
- 15h30 Les Chatouilles
- 15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
  La Boîte à lunch (Me au V)
- 15h45 Petite étoile (Me et J)
  Rouli-roulotte (V)
- 15h59 0340
- 16h00 Un cas très spatial (L)
  La Série des aventures (M)
  Chassé-Croissé (Me)
  Alerte sur Jupiter (J)
  Woof (V)

Lundi

- 16h30 Bêtes pas bêtes +
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Omertà-La Loi du silence
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h50 La Politique fédérale
- 23h57 La Politique provinciale
- 0h05 Découverte
- 1h05 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Océane
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Projet Arrow
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Le Club des monstres.** *É.-U. 1980. Comédie.*
- 1h50 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Branché
- 19h00 Virginie
- 19h30 Maman chérie
- 20h00 Le Volcan tranquille
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- 23h50 Vues d'ici
- 0h50 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Sous le signe du Lion
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h25 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Jacknife.** *É.-U. 1988. Drame psychologique. Un camionneur, ancien combattant du Viêtnam, vit avec sa sœur, une enseignante. Il reçoit la visite d'un ancien compagnon d'armes qui sympathise aussitôt avec celle-ci.*
- 2h00 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Au-delà du miroir
- 17h00 Lassie
- 17h30 La Tête de l'emploi
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Premières Nations
- 19h00 L'Horloge de Pandora
- 20h00 Jamais sans amour: *Le Piège*
- 21h00 Chroniques de l'étrange
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Abracadabra.** *É.-U. 1993. Comédie. Un soir d'Halloween, des adolescents s'aventurent dans une ancienne maison abandonnée, que trois sorcières ont jadis habitée. Celles-ci réapparaissent et surprennent les jeunes sur le fait, qui s'enfuient après s'être emparés d'un livre de formules magiques.*
- 1h50 Fin des émissions

Samedi

- 6h10 Il était une fois... la vie
- 6h35 Johnson et ses amis
- 6h45 Les Aventures de Bouli
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Le Monde de Richard Scarry
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Winnie l'ourson
- 8h00 La Bande à Ovide
- 8h15 Fensec
- 8h30 Kléo
- 9h00 Timon & Pumbas
- 9h30 Couacs en vrac
- 10h00 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Mon ami Willy
- 11h00 Animaniacs
- 11h30 Clan Destin
- ➤ 12h00 Cinéma: **Stanley et son dragon.** *G.-B. 1994.*
- 14h00 L'Accent francophone
- 14h30 Ma vie pour les animaux
- 15h00 Flip Flop
- 15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 17h00 Les Aventures du jeune Indiana Jones
- 17h30 Le Téléjournal
- 18h30 La Soirée du hockey Molson
- 21h00 LeTéléjournal
- 21h26 La Météo
- 21h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 21h50 Télé-sélection: **L'Arme fatale** *É.-U. 1987. Drame policier. Devenu suicidaire en raison de la mort tragique de sa femme, un policier de Los Angeles agit avec une folle témérité dans son travail. Son partenaire et lui sont chargés d'enquêter sur la mort suspecte d'une jeune fille doïn le père est le complice de trafiquants de drogue.*
- 0h10 Fin des émissions

Dimanche

- 6h10 Il était une fois... les Amériques
- 6h35 Budgie, le petit hélicoptère
- 6h50 Hitoires de peluches
- 7h00 Les Chatouilles
- 7h02 Petit ours
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h32 Arthur
- 8h00 Gaspard le gardien du parc
- 8h30 La Bande à Picsou
- 9h00 Bravo la famille
- 9h15 Franc-Croisé
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Scully rencontre
- 11h30 Point de presse
- 12h00 La Semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 De bouche à oreille
- 15h00 Horizons
- 16h00 Perfecto
- 16h30 L'Arche de Noé
- 17h00 Zap
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Juste pour rire... cette semaine
- 20h00 Les Beaux Dimanches: ***La Tête de l'emploi***
- 21h00 Les Beaux Dimanches: ***Riverdance***
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h24 La Météo
- 22h27 Au-delà des apparences
- 23h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h50 Ciné-club: **Le Journal d'une femme de chambre.** *Fr.-Ital. 1964. Drame de mœurs. Engagée comme femme de chambre chez les Monteil, Célestine observe les petits travers de chacun de même que le comportement d'un voisin colérique.*
- 1h35 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 Les fruits de la passion
- 10h45 J.E. en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les mordus (Ma au J)
  Chambres en ville III (V)

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Monopoly
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Beverly Hills, 90210
- 20h00 Place Melrose
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 La haute couture
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 23h28 Info National média
- 1h28 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent' Cadieux
- 19h00 Le Match de la vie
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 23h28 Info National média
- 1h28 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œuf d'or
- 18h30 Politiquement Colette
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Sauve qui peut!
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 23h01 Info Karonana
- 23h15 Infopublicité
- 23h45 Info National média
- 1h45 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville
- 19h00 Diva
- 20h00 Paparazzi
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Info Karonana
- 23h13 Infopublicité
- 23h43 Info National média
- 1h43 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- ➤ 19h00 Cinéma du vendredi: **Instinct de vengeance.** *Am. 1995. Western. Une jeune femme au passé mystérieux s'inscrit à un tournoi de duels au pistolet organisé par le maire corrompu d'une petite ville de l'Ouest.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Au Nom du père et du fils
- 22h30 TVA sports
- 23h04 Info Karonana
- 23h14 Info National média
- 1h14 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Sailor Moon
- 10h30 Beetleborgs
- 11h00 Les ailes de la mode
- 11h30 Infopublicité
- 13h00 Le championnat des quilles
- 14h00 Fleurs et jardins
- 14h30 Vins et fromages
- ➤ 15h00 Ciné week-end. **Jeu de puissance.** *Am. 1992. Comédie. Coupable d'avoir conduit en état d'ébriété, un jeune avocat dynamique est condamné par la Cour à diriger une équipe de jeunes hockeyeurs.*
- 16h30 Fleurs et jardins
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Casper.** *Am. 1995. Comédie fantaisiste. La fille d'un chasseur de fantômes devient l'amie d'un gentil spectre qui habite avec ses trois oncles malveillants dans un manoir décrépit.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Dragon: L'histoire de Bruce Lee.** *Am. 1993. Drame biographique. La vie et la carrière de l'acteur et maître en arts martiaux Bruce Lee.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h25 TVA Sports
- ➤ 22h55 Ciné-lune: **Bugsy.** *Am. 1991. Drame de mœurs. Fasciné par Hollywood et amoureux d'une starlette, un mafioso sans scrupules rêve de construire un luxueux hôtel-casino en plein désert.*
- 1h55 Info Karonana
- 2h10 Info National média
- 4h10 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Fais-en ton affaire
- 11h30 Infopublicité
- ➤ 13h00 Ciné week-end. **Mégathon, la course du siècle.** *All. 1990. Comédie. Les trois enfants d'un multimillionaire apprennent avec surprise que leur père lègue sa fortune aux vainqueurs d'une compétition sportive multi-disciplinaire.*
- ➤ 15h00 Cinéma en famille. **Suzie frisettes.** *Am. 1991. Comédie. Un clochard et sa fillette adoptive gagnent l'affection d'une riche avocate en séjournant chez elle à la suite d'un accident de la circulation.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 La vie est un sport dangereux
- 18h00 Fort Boyard
- ➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Clanches!** *Am. 1994. Drame policier. Un jeune policier s'efforce de secourir les passagers d'un autobus piégé qui ne peut rouler à moins de 80 km/h.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h55 TVA sports
- 22h21 Vins et fromages
- 22h50 Infopublicité
- 23h20 Infopublicité
- 23h50 Info National média
- 1h50 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 2 novembre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à la paroisse Saint-Joseph, à Hull, par Jacques Robert, prêtre.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Télématin
- 7h30 Les Carnets du bourlingueur (L)
  Les Pays du Québec (Ma)
  La Vie d'artiste (Me)
  Plaisir de lire (J)
  Tendances (V)
- 8h00 Mise au point (L)
  Polémiques (Ma)
  Claire Lamarche (Me)
  Temps présent (J)
  Le désenchantement des Belges (V)
- 8h45 7 jours en Afrique (L)
  Vivre avec (Me)
- 9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
  Outremers (Ma)
  Reflets (Me)
  Viva (J)
- 9h30 Faxculture (V)
- 9h45 Télétourisme (J)
- 10h00 Bus et compagnie (sauf V)
- 10h15 Bus et compagnie (V)
- 10h45 Gourmandises (sauf V)
- 11h00 Paris Lumières
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Les Pays du Québec (L)
  Du fer dans les épinards (Ma)
  Plaisir de lire (Me)
  Panorama (J)
  Découverte (V)
- 12h30 Bouillon de culture (L)
  Grands gourmands (Me)
  Le Kiosque (J)
  Horizons francophones (V)
- 12h55 Revue de presse canadienne (V)
- 13h00 La Télé des FrancoFolies (Me)
  Pulsations (J)
  Le Trésor caché d'Atahualpa (V)
- 13h30 La vie d'artiste (Me)
- 13h35 Jardins et loisirs (L)
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 La Météo des 5 continents
- 14h30 La Chance aux chansons
- 15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Sandra princesse rebelle
- 20h00 Évasion
- 20h30 Strip-tease
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le Cercle des arts
- 23h15 Le Soir 3
- 23h45 Une 'histoire de l'orgue
- 0h45 Reflets
- 1h45 Y'a pas match
- 2h15 Les pieds sur l'herbe
- 2h45 RFI

Mardi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Ça se discute
- 20h00 Autant savoir
- 20h30 La télé des francofolies
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les Grands Entretiens du Cercle
- 23h15 Le Soir 3
- 23h45 Sandra princesse rebelle
- 1h15 Télécinéma
- 1h45 Temps présent
- 2h45 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 D'un monde à l'autre
- 20h05 Montagne
- 20h30 Pulsations
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 *Émission à communiquer*
- 23h15 Le Soir 3
- 23h45 Ça se discute
- 1h15 Autant savoir
- 1h45 Strip-tease
- 2h45 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tendances
- 19h00 Le trésor caché d'Atahualpa
- 20h00 Mort à l'étage
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le Cercle du cinéma
- 23h15 Le Soir 3
- 0h45 D'un monde à l'autre
- 1h20 Montagne
- 1h45 Panorama
- 2h15 Espace francophone
- 2h45 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est toujours l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Drucker & Co
- 21h00 Stars & Co
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Au delà des apparences
- 22h55 Revue de presse canadienne
- 23h00 Vivre avec
- 23h15 Le soir 3
- 23h45 Mort à l'étage
- 1h15 Du fer dans les épinards
- 2h45 RFI

Samedi

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Horizons francophones
- 6h00 Pique-nique
- 6h30 Visions d'Amérique
- 6h45 La Méthode Victor
- 7h00 Génies en herbe
- 7h30 Le Petit Journal
- 8h00 Bus et compagnie
- 9h00 Découverte
- 9h30 Sport Africa
- 10h15 7 jours en Afrique
- 10h30 Les Pieds sur l'herbe
- 11h00 Évasion
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Fais-en ton affaire
- 12h30 Temps d'affaires
- 13h00 Magellan
- 13h30 Bêtes pas bêtes +
- 14h00 Journal de TV5
- 14h30 Le Jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Olympica
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Surprise party
- 20h30 Bonjour cinéma
- 21h00 Clip postal
- 21h27 La Météo des 5 continents
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Court métrage belge
- 23h15 Soir 3
- 23h30 Faxculture
- 0h15 Fais-en ton affaire
- 0h45 Drucker & co
- 1h15 Stars & co
- 1h45 Pulsations
- 2h45 RFI

Dimanche

- 5h25 TV5 minutes
- 5h30 Olympica
- 6h00 Espace francophone
- 6h30 Rêves en Afrique
- 7h00 Signes
- 7h30 Le Petit Journal
- 8h00 L'École des fans
- 8h45 Télétourisme
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Concert à Saint-Séverin
- 11h00 Grands gourmands
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Faut pas rêver
- 13h00 Alice
- 13h30 Y'a pas match
- 14h00 Journal de TV5
- 14h30 Sous vos applaudissement
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Cap aventure
- 17h00 L'École des fans
- 17h45 Grand tourisme
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Bons baisers d'Amérique
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Viva
- 22h45 Courants d'art
- 23h15 Soir 3
- 23h30 Surprise party
- 1h30 Outremers
- 2h30 7 jours en Afrique
- 2h45 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lundi) / Au travail ! (mardi au vendredi)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lundi) / Le point (mardi au vendredi)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 L'édition internationale
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Raison passion
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Horizons francophones
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Trajectoires
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Capital actions
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Scully RDI
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ontario et de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du Québec

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Griffe
- 6h00 Le monde ce matin
- 6h30 Montréal en spectacle
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Au travail!
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 La facture
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Branché
- 17h30 Journal du siècle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à...
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Le point final
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Griffe
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Un Canadien à...
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Montréal en spectacle
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Québec actualités

Dimanche

- 4h30 Bulletin de santé
- 5h00 Le monde ce matin
- 5h30 Temps d'affaires
- 6h00 La semaine verte
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Montréal en spectacle
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Option éducation
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Un Canadien à...
- 12h30 Impact
- 13h00 Courants du Pacifique
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Le journal du siècle
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Horizons francophones
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 La facture
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 La facture
- 23h00 Info-nuit
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Info-nuit
- 1h30 Scully RDI
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Info-nuit
- 3h30 Horizons francophones
- 4h00 Bulletin de santé

Ligue junior majeur du Manitoba

Les arbitres mettent fin à la grève

Après cinq jours de grève, les arbitres du Manitoba ont rechaussé leurs patins le 19 octobre. Les arbitres avaient déclenché la grève en raison du geste de violence de Conrad McKae des Blizards d'Opaskwaye Cree Nation, qui s'en est pris à un arbitre durant une partie locale à Le Pas le 10 octobre.

Après cet incident, l'Association du hockey amateur avait suggéré de suspendre Conrad McKae pour 40 parties, mais la Ligue Junior majeur du Manitoba (LJMM) a ramené cette punition à seulement dix parties. C'est dans ces circonstances que les arbitres ont déclenché la grève.

Le porte-parole des arbitres, Rob Haithwaite, espère que les joueurs et les entraîneurs ont compris le message. «Nous voulions montrer à la ligue que nous avions perdu le respect des joueurs, des entraîneurs et des spectateurs, explique-t-il. J'espère que les équipes vont mieux apprécier le rôle ingrat des hommes zébrés.»

La grève semble avoir porté fruit pour les arbitres car le commissaire de la LJMM, Frank McKinnon, a déclaré que la Ligue imposera des suspensions plus sévères aux joueurs et aux entraîneurs qui abuseront physiquement des arbitres. «Nous serons plus vigilants et nous aurons à l'œil la sécurité des arbitres», dit-il.

Pour sa part, Michel Tétrault des Terriers de Portage-la-Prairie approuve la décision des arbitres. «Quand on va jouer à Le Pas, les spectateurs encouragent les joueurs à la violence, indique-t-il. Je n'aimerais pas être à la place des arbitres devant une foule si partisane.»

Conrad McKae, le joueur de Le pas visé par les arbitres, n'a pas une bonne réputation dans la ligue. «Il est très agressif et il prend plaisir à blesser les joueurs, explique Michel Tétrault. Que ce soit un bon joueur, un gardien ou un arbitre, il n'a de respect pour personne.»

Âgé de 18 ans, Michel Tétrault, qui évoluait avec les Kings de Dauphin la saison dernière, estime que ce type de joueur n'a pas sa place dans la LJMM. «On ne sait jamais ce qu'il peut faire avec son bâton, ajoute-t-il. J'espère que d'autres joueurs qui exercent le même style seront plus conscientisés au respect des joueurs et des arbitres.»

Jean Gagnon de La Broquerie, qui arbitre depuis une quinzaine d'année, estime qu'il est difficile de faire ce travail à Le Pas. «Les spectateurs adorent la violence et peu importe les décisions de l'arbitre, ils ne sont sont jamais satisfaits. Arbitrer à Le Pas, c'est l'endroit le plus hostile que je connaisse.»

Dans ce contexte, Jean Gagnon blâme en grande partie les entraîneurs. «Dans cette ligue certains entraîneurs manquent d'autorité, dit-il. Quand t'entraînes des adoslescents, il faut leur inculquer la discipline et le respect des règles du jeu.»

Arbitre en chef de la Ligue Hanover-Taché, Jean Gagnon a refusé de remplacer les officiels qui faisaient la grève. «J'ai appuyé à 100 % le geste des arbitres, exprime-t-il. Et j'ai refusé les offres pour les remplacer parce que je voulais rester solidaire de mes collègues.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Jean Gagnon: «à Le Pas, les gens n'ont aucun respect pour les arbitres.»

Jean Gagnon espère que cette grève amènera les parents, les joueurs et les dirigeants d'équipe à ne pas encourager les gestes de violence dans le hockey amateur. «Il faut, dit-il, faire comprendre aux jeunes qu'il est possible de s'amuser et de gagner sans passer par la violence.»

Marc-Éric BOUCHARD



Les Paladins championnes

Les Paladins du Centre récréatif Notre-Dame de Saint-Boniface ont remporté la finale de la ligue de soccer féminin des 11 ans et moins en défaisant l'équipe de Windsor 4-0, le 28 septembre.

Selon l'entraîneur Richard Chartier, les objectifs de l'équipe ont été atteints. «Nous avons développé un bel esprit d'équipe tout en améliorant notre performance au classement général, mentionne-t-il. De plus, toutes les directives données aux filles étaient uniquement en français.»

De gauche à droite sur la photo: Geneviève Marion, Emma Symons, Mélanie Lafrenière, Lise Aquin, Chantal Despiegelaere, Marisa Monnin, Sophie Chartier, Sylvie Saltel, Julie-Anne McCarthy, Sophie Montambeault, Candace Berens, Raissa Perrault, Natalie Lambert, Josée Jamault, Janet Sprout, Rosanne Dupas, Julie Nault, Jennifer Dyck-Sprout, Katrina Bottomley, Janique Blais et Richard Chartier.

Le POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ

saison 1997-1998

HANOVER-TACHE HOCKEY LEAGUE INC.

South Eastern Manitoba Hockey League

Un grand prix affriolant!
Des tirages toutes les semaines!
Un concours passionnant qui se déroulera sous vos yeux dans les pages de La Liberté, de novembre à la fin de février!
Tout ça pour 10 $ par participant!

Courez la chance de gagner un voyage pour deux à Montréal et d'assister à un match du Canadien!

Misez sur les joueurs de la Ligue Hanover-Taché et de la Ligue du Sud-Est du Manitoba qui devraient obtenir la meilleure fiche de saison. **Le ou la participante qui aura le mieux deviné méritera un grand prix d'une valeur de 3 000 $, comprenant:**

- *une paire de billets aller-retour Winnipeg-Montréal pour un séjour d'une fin de semaine à Montréal.*
- *une paire de billets d'une valeur de 230 $ pour assister à un match du Canadien au Centre Molson, avec visite guidée de l'entraîneur des gardiens de but du Canadien, Roland Melanson.*
- *Une chambre d'hôtel (deux nuits).*
- *Une paire de billets pour assister, au choix, à un spectacle ou à une pièce de théâtre.*
- *400 $ en argent de poche.*

L'annonce officielle du grand gagnant aura lieu à la fin de la saison régulière de hockey des ligues senior du Manitoba, le vendredi 6 mars 1998.

De plus, chaque semaine, *La Liberté* fera tirer des prix parmi les participants au pool de hockey. À gagner: des billets pour assister à des parties de la Ligue Hanover-Taché, des objets souvenirs du Canadien de Montréal et des coupons-rabais du Chicken Chief de Saint-Malo.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Radio-Canada CKSB Manitoba

Règlements de participation

1. Concours réservé aux abonnés de *La Liberté*. Les abonnements doivent entrer en vigueur au plus tard le 3 novembre 1997. Les participants au concours dont l'abonnement viendra à échéance entre novembre 1997 et mars 1998 devront le renouveler sans tarder, sous peine de voir leur nom retiré de la liste des participants au pool de hockey. Le personnel et le conseil d'administration du journal ainsi que les membres de leur famille immédiate ne peuvent participer.
2. Les participants doivent être âgés d'au moins 12 ans au 3 novembre 1997. Si le gagnant est mineur, il devra accepté son prix en compagnie d'un adulte. Les participants de moins de 18 ans ne peuvent s'inscrire que dans le cadre d'une participation familiale.
3. Les participants doivent dument remplir le coupon de participation apparaissant dans les éditions du 10 octobre 1997, du 17 octobre 1997, du 24 octobre 1997 ou du 31 octobre 1997, et le faire parvenir par la poste ou en mains propres aux bureaux de La Liberté, 383, boulevard Provencher, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Aucune photocopie, télécopie ou autre fax-similé ne sera accepté.
4. Chaque participant doit s'acquitter de ses frais d'inscription de 10 $.
5. Chaque abonnement donne droit à une participation maximale de cinq membres d'une même famille résidant à la même adresse.
6. Date limite d'inscription: le 3 novembre 1997.
7. L'annonce officielle du gagnant du grand prix aura lieu le 6 mars 1998.

Platinum Travel

DES PRIX SPÉCIAUX,
C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ

235, rue McPhillips, Winnipeg (MB) R3E 2K3
(204) 774-2000

SIMACO

un choix qui s'impose!

237-4798

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

FERMES V4 FARMS

La Caisse populaire La Vérendrye

Saint-Georges	367-8268	Richer	422-8227
La Broquerie	424-5238	South Junction	437-2345
Sainte-Anne	422-8896	Lorette	878-2791

Charles D. Arbez, CGA
COMPTABLE
Tél.: 261-7777 · Fax: 269-7096

Le Chicken Chef SAINT-MALO
347-5885

Prairie Chiropractic
261-6088 • Dr Patrick Chenier

FALCON Sales & Leasing
Vous vous cherchez une voiture?
254-4702

Manulife Financial
Richard S.L. Campeau
924-4616

SPORTEX
235-4407

DÉCLARATION

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
PROVINCE DU MANITOBA

Avis est donné par la présente que jusqu'à 14 heures,
le 29 octobre 1997 aux bureaux suivants:
Monsieur André Chaput – DSFM n° 49
485, chemin Dawson Lorette (MB)
ou
Madame Michelle Koncz-Jenner – Comité régional urbain
209, rue Kenny (MB),

agents officiels recevront les candidatures pour le poste de représentant(e) régional(e) du:

QUARTIER TACHÉ – un poste

pour un terme de onze mois dans l'autorité locale sus-mentionnée.

Toute déclaration de candidature doit être faite par écrit et porter la signature d'au moins 25 électeurs et électrices ou 1 % de l'électorat du Quartier (en prenant le nombre le moins élevé des deux). Chaque déclaration doit être accompagnée du consentement écrit du candidat et de la déclaration des qualités requises dûment signée et assermentée.

Les «déclarations de candidatures» qui ne sont pas accompagnées des documents requis ou qui ne sont pas déposées selon les règles seront rejetées.

Il est possible d'obtenir, sur demande, des formules de déclaration de candidature en s'adressant aux bureaux suivants:

Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204, Lorette (MB) R0A 0Y0
Téléphone: (204) 878– 9399 • Télécopieur: (204) 878–9407

ou

Comité régional urbain
209, rue Kenny, bureau 214
Téléphone: (204) 231–5704 • Télécopieur: (204) 237–1067

Fait à LA BROQUERIE dans la Province du Manitoba ce 7e jour d'octobre 1997, L'AUTORITÉ LOCALE DE LA DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE N° 49

Raymond Bédard
Directeur du scrutin par intérim
Téléphone: (204) 422–8896 • Télécopieur: (204) 422–9994

Au repos forcé pour trois mois

Daniel Tétrault victime d'une fracture à une jambe

Le défenseur des Wheat Kings de Brandon, Daniel Tétrault, s'est infligé une fracture à la jambe gauche quand un attaquant des Hitman de Calgary est tombé sur sa jambe lors d'une partie présentée le vendredi 17 octobre, au Centre Keystone de Brandon. Son retour au jeu est prévu en janvier.

«Ce n'est pas facile de voir son fils subir une blessure, lance Laurent Tétrault présent lors du match du 17 octobre. Dans une carrière de hockeyeur, il y a des hauts et des bas. Présentement nous devons passer au travers d'une épreuve, ça fait partie du métier.»

Selon l'orthopédiste qui a opéré Daniel Tétrault, docteur John Klippenstein, l'opération chirurgicale a été réussie. «Dans trois mois sa jambe devrait être guérie, dit-t-il. Nous avons placé une plaque de métal pour bien guérir l'os cassé. Il devra garder le plâtre de six à huit semaines. Daniel est mon joueur préféré, je vais tout faire pour qu'il revienne au jeu le plus rapidement possible.»

En raison de cette blessure, Daniel Tétrault ne pourra participer au Championnat mondial junior de hockey qui aura lieu en décembre prochain en Finlande. «C'est décevant, mais je me reprendrai l'année prochaine, indique-t-il. J'ai seulement 18 ans, c'est loin d'être dramatique.»

Inactif depuis son opération, le hockeyeur originaire de La Broquerie trouve le temps long à Brandon. «J'ai terminé mes études et je me préoccupais seulement de mon jeu sur la patinoire, explique-t-il. Ce sera les trois plus longs mois de ma vie! J'espère qu'il va y avoir de bonnes émissions à la télévision!»

Repêché par le Canadien de Montréal en juin dernier, Daniel Tétrault estime que cette période difficile formera son caractère. «Il faut que je vive avec mon plâtre, dit-il. je devrai faire preuve de patience et de persévérance. Les blessures sont les pires ennemis des athlètes. Je devrai apprendre à vivre avec l'éventualité des blessures.»

Marc-Éric BOUCHARD

Ligue Hanover-Taché

Marcon et Clarke se joignent aux Royals de Saint-Jean

Plusieurs joueurs des défunts Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes, se sont trouvés une niche dans Ligue Hanover-Taché (LHT). C'est le cas de Denis Marcon et Ray Clarke qui ont signé la semaine dernière avec les Royals de Saint-Jean-Baptiste.

Le gérant des Royals, Don Fillion, s'est dit soulagé d'avoir mis la main sur ces deux joueurs. «Denis Marcon est un excellent défenseur et Ray Clarke est un bon leader, souligne-t-il. Il faut avoir une bonne équipe pour pouvoir rivaliser avec les North Stars d'île-des-Chênes.»

Du côté des Aces de Sainte-Anne-des-Chênes, Jim Hickes, Chris Riddel et Darryl Foy devraient endosser l'uniforme des Aces. «On n'a pas le choix de payer les joueurs, les autres équipes le font, affirme le gérant de Sainte-Anne-des-Chênes, Jacques Saint-Vincent. Pour demeurer compétitif, il faut faire signer des joueurs de Winnipeg.»

Cependant la situation ne plaît pas à Jacques Saint-Vincent. «Nous sommes en train de ruiner la ligue, poursuit-il. On devrait faire comme les 59ers qui donnent la chance avant tout aux joueurs locaux.»

La LHT regroupera huit équipes cette saison. En raison d'un manque de joueurs, les dirigeants des Mohawks de Mitchell ont décidé de quitter la ligue.

Par ailleurs, pour ce qui est des partie hors-concours, les 59ers ont vaincu les Habs de La Broquerie 6-2 à l'aréna de Saint-Malo, le dimanche19 octobre. Les North Stars recevront les Cougars de Swan Lake à l'aréna d'île-des-Chênes, le dimanche 26 octobre à 14 h.

Marc-Éric BOUCHARD

POUR PARTICIPER

Quels seront les 11 meilleurs joueurs seniors de la saison 1997-1998 parmi les joueurs de la Ligue Hanover-Taché et de la Ligue du Sud-Est du Manitoba? Faites votre choix parmi la liste de joueurs proposés. **Cochez les noms de 11 joueurs (un par catégorie) et remplissez le coupon de participation. Faites-le parvenir à *La Liberté*, C.P. 190, Boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4, au plus tard le 3 novembre 1997, sans oublier le paiement des frais d'inscription de 10 $ par participant, payable à *La Liberté*.**

Attention: les familles ont droit à un maximum de cinq participations par abonnement (âge minimal des participants: 12 ans) et chacun des participants doit payer des frais d'inscription de 10 $.

1	○ B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	72 points
	○ G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	26 points
	○ M. Dumaine	North Stars Î-D-C	32 points
	○ T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	38 points
	○ D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	29 points
2	○ R. Lafournaise	59ers	41 points
	○ D. Craig	Royals de Saint-Jean	39 points
	○ M. Normandeau	Habs de La Broquerie	45 points
	○ R. Desautels	North Stars Î-D-C	40 points
	○ D. Male	Paper Kings de Pine Falls	20 points
3	○ J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	38 points
	○ L. Woo	North Stars Î-D-C	33 points
	○ R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	32 points
	○ C. Peteers	Hawks de Saint-Adolphe	28 points
	○ C. Nagy	Habs de La Broquerie	34 points
4	○ G. Gosselin	59ers	32 points
	○ P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	28 points
	○ D. Baril	Royals de Saint-Jean	27 points
	○ M. Silvagio	North Stars Î-D-C	19 points
	○ R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	20 points
5	○ K. Tallaire	Habs de La Broquerie	18 points
	○ D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	29 points
	○ M. Morin	59ers	19 points
	○ J. Carrière	North Stars	21 points
	○ R. Smith	Cougars de Swan Lake	28 points
6	○ D. Daneault	Royals de Saint-Jean	63 points
	○ M. Gottfried	North Stars Î-D-C	48 points
	○ D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	30 points
	○ R. Rioux	59ers	10 points
	○ L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	30 points

7	○ K. Morrison	North Stars Î-D-C	21 points
	○ C. Luduchowski	59ers	17 points
	○ L. Côté	Habs de La Broquerie	14 points
	○ M. Dixon	Royals de Saint-Jean	19 points
	○ A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	14 points
8	○ R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	16 points
	○ M. Gagnon	Habs de La Broquerie	26 points
	○ D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	22 points
	○ D. Desresiers	North Stars Î-D-C	12 points
	○ J. Lafournaise	59ers	50 points (avec les juniors)
9	○ P. Penner	Red Skins de Morden	51 points
	○ K. Martynuik	Maroons d'Altona	30 points
	○ B. Goderis	Cougars de Swan Lake	50 points
	○ M. Pruden	Cougars de Swan Lake	38 points
	○ W. Bartley	Maroons d'Altona	47 points
10	○ R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	14 points
	○ C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	21 points
	○ G. Stewart	Habs de La Broquerie	13 points
	○ M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	17 points
	○ M. Proteau	59ers	25 points (avec les juniors)

Meilleure moyenne de gardien (10 points pour le meilleur duo)

11	○ Habs de La Broquerie
	○ Royals de Saint-Jean
	○ North Stars Î-D-C
	○ Hawks de Saint-Adolphe
	○ Paper Kings de Pine Falls
	○ Aces de Sainte-Anne
	○ 59ers

Inscriptions au pool de hockey

Nom: ____________________

Prénom: ____________________ âge: ______

Adresse: ____________________

Code postal: ________ Ville/village: ____________

Téléphone: ____________________

N° d'abonnement à *La Liberté:* ____________________

Inscriptions familiales supplémentaires:

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Nom:____________ Prénom: __________ âge: ____

Frais d'inscription:

10 $ X _____ personne = ________ $

Vous voulez vous inscrire mais n'êtes pas abonné? Pas de problème!

Joignez

○ 28,50 $ pour un abonnement d'un an (au Manitoba)

○ 51,30 $ pour un abonnement de deux ans (au Manitoba)

Grand total:

inscriptions:________ $ +

abonnement ________ $ = paiement de ________ $

Chèque ○

Visa ○ MasterCard ○

Numéro de la carte: ____________________

Expiration: ____________________

Nécrologies



Antonia Daigneault
(née Neault)

Paisiblement à l'hôpital de Sainte-Anne, le 17 septembre 1997, Mme Antonia Daigneault est décédée à l'âge de 91 ans.

Elle fut précédée dans la tombe par son époux bien-aimé Philippe Daigneault en 1977, son père Joseph Neault, sa mère Mélanie Gagné, ses frères Joseph et Aimé, ses sœurs Aurore Ricard et Léona Perrin.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jeannine (Dollard) Godin de Calgary, Edgar (Madeleine) de Winnipeg, Jocelyne (Louis) Tougas de Sainte-Anne, Marielle (Jack) Lubben de Winnipeg, neuf petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi un beau-frère Tobie Perrin et une belle-sœur Florence Neault de Sainte-Anne.

Née à Sainte-Anne elle y a vécu toute sa vie. Enseignante très dévouée, elle enseigna durant 30 ans dans plusieurs écoles de la région de Sainte-Anne.

Les funérailles, présidées par l'abbé Edouard Bonin, ont été célébrées le mardi 23 septembre 1997 à l'église de Sainte-Anne, suivies par l'enterrement au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient six petits-enfants: Gérald Godin, Lynne Tougas, Monique Bourriez, Michelle Fiola, Robert Daigneault, Lise Tougas.

La famille désire remercier le Dr De Moissac ainsi que le personnel de l'hôpital de Sainte-Anne pour les bons soins prodigués à leur mère.

Sœur Rosalia Ksiazyk
(sœur Jeanne Nathalie)

Sœur Rosalia rendait sa belle âme à Dieu, la veille du Jour de l'Action de Grâce. Touchante coïncidence: en 1964, sa maman mourait à quelques jours de cette même célébration. C'est entourée de toutes les religieuses de la communauté, parmi lesquelles sa sœur Emilie, qu'elle s'éteignit tout doucement, le samedi 11 octobre.

Rosalia naquit à Winnipeg, le 12 mars 1907, la deuxième de dix enfants. Ses parents émigrés au Canada, le papa de la Pologne, et la maman de l'Ukraine, s'établirent définitivement à Saint-Adolphe. C'est au couvent, sous la direction des Filles de la Croix, qu'elle fit ses études primaires et secondaires. Elle sentit bientôt l'appel à la vie religieuse. L'animatrice d'alors, sœur Valérie St-Jean, qui voyait en elle de grandes valeurs morales et spirituelles, l'accompagna dans son cheminement. Quand elle confia à ses parents son désir de répondre à l'appel de Dieu, ceux-ci furent un peu déçus. Sa maman profitait de son aide précieuse auprès des enfants et son père avait compté sur elle pour renflouer la bourse afin de subvenir aux besoins de sa nombreuse famille. Cependant malgré leur douleur intime, ils consentirent à la laisser partir pour le noviciat des Filles de la Croix, en France.

Sa formation religieuse, qui dura deux ans, répondait à son désir de se bien préparer à la mission qui l'attendait, de rayonner la présence de Dieu dans le monde. De retour au Canada, après quelque temps d'études supplémentaires et une année de formation pédagogique, elle commença une longue carrière de 40 ans dans l'enseignement. Elle œuvra dans plusieurs paroisses car les Supérieures la trouvaient toujours disponible pour combler les besoins. Mentionnons Saint-Malo, Saint-Claude, Bellegarde, Laflèche... Elle aimait ses élèves et en était aimée. Chargée des petits, pendant plusieurs années, elle s'ingéniait pour inventer des connaissances à acquérir. C'est comme professeur de dactylographie à l'école "St. Boniface High" de Holy Cross, qui venait tout juste d'ouvrir ses portes, qu'elle termina sa carrière d'enseignante. Les jeunes adultes qui ont bénéficié de ses cours témoignent de son dévouement et de son intérêt pour chacun.

Sœur Rosalia était très pieuse. Elle avait hérité une foi solide de ses parents d'origine slave. Elle traduisait cette piété par toutes sortes de pratiques. Ainsi, elle s'est faite l'apôtre du rosaire. Une bienfaiteur qui confectionnait des chapelets lui faisait parvenir des centaines et des centaines de chapelets qu'elle se chargeait de distribuer un peu partout mais surtout dans des pays de mission. Elle avait une grande dévotion à l'Esprit-Saint. Elle laisse des carnets remplis de prières et de pensées recueillies dans ses lectures sur ce sujet.

Son départ laisse un vide parmi les religieuses et dans sa famille. Elle gardait un lien bien étroit avec chacun des membres de sa famille. Ceux-ci étaient toujours heureux de trouver auprès d'elle lumières et conseils et surtout une chaude affection.

Elle laisse dans le deuil, la communauté des Filles de la Croix, deux frères, Joseph de Nokomis (Floride), Walter de Winnipeg, une sœur, Emilie, deux belles-sœurs, Ann et Jeanne et plusieurs neveux et nièces.

Sœur Rosalia avait dit, peu de temps avant sa mort: «Lorsque je revois ma vie, il faudra bien toute l'éternité pour dire MERCI». Elle vient donc de commencer son hymne éternel d'action de grâce.

Ses funérailles eurent lieu, le 15 octobre en la chapelle de la Maison provinciale des Filles de la Croix, 66, avenue Moore. Un grand Merci au révérend père Léo Baert qui a présidé la messe de la résurrection et aux parents et amis qui sont venus nombreux rendre ce dernier témoignage d'affection à notre chère sœur Rosalia.

Chronique religieuse

La confirmation vécue en Église



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Comme prêtre œuvrant dans la zone Seine, j'ai expérimenté, avec mes confrères prêtres de la même zone, une célébration au mois de mai que je n'oublierai jamais.

En cette année de célébration des fêtes du 150e du diocèse de Saint-Boniface, Monseigneur l'archevêque avait envoyé une lettre aux prêtres présidents des zones pastorales, encourageant les paroisses des dites zones pastorales à célébrer le sacrement de la Confirmation à partir de grands rassemblements à notre Église Mère, soit la cathédrale avec notre pasteur et père de notre diocèse, l'évêque du lieu, Mgr Hacault.

Pour cette occasion Monseigneur pouvait se faire aider durant cette célébration par soit un autre évêque, un des prélats d'honneur du diocèse ou par les curés des paroisses concernés, et le tout étant donné que le groupe des confirmands était très imposant.

Bien entendu les changements sont souvent difficiles à accepter, et suite à l'annonce de ces grandes célébrations collectives pour fêter la Confirmation, plusieurs se sont plaint auprès de leur curé en disant que la soirée sera longue, impersonnelle, et que la date choisie ne convenait pas à tous.

Bien entendue la Cathédrale était pleine pour la partie spirituelle, et pleine pour la partie profane au sous-sol ensuite pour les photos avec l'évêque, et la remise des petits cadeaux aux confirmands.

Cependant... miracle. Une fois terminée, les gens furent enchantés de leur soirée, et les commentaires furent unanimes... «Maintenant nous comprenons ce qu'est l'Église... un grand rassemblement de baptisés, de chrétiens qui viennent célébrer leur foi par la célébration des sacrements».

Bien entendu on pourrait dire la même chose des autres sacrements... surtout le baptême, car on veut souvent notre petite célébration privée, cachée, avec pas trop de monde le dimanche après-midi, quand les messes sont finies, de toute façon on n'est pas allé à la messe ce dimanche là, car il faut préparer le lunch à la maison le dimanche matin avant que la visite arrive pour le baptême.

Mais c'est quoi au juste le célébration d'un sacrement ou dans ce cas ici, de la Confirmation? D'abord un sacrement c'est un signe que l'on voit avec les yeux de la foi, et qui témoigne de la présence de Jésus dans son Église, qui l'aime grâce à des signes parlants au peuple qu'est l'Église, peuple de Dieu. Un sacrement ça se célèbre en Église, et c'est tellement vrai que lors des célébrations, on fait notre profession de foi ce qui signifie notre adhésion à Dieu et à son Eglise.

Durant la Confirmation, il y a l'appel des candidats qui disent un oui au nom de l'Église, une profession de foi, une imposition des mains pour signifier l'envoi en mission que les candidats font au nom et devant toute l'Église locale et universelle.

La Confirmation prend naissance le jour de la Pentecôte, fête de l'Église, car c'est à ce moment que les Apôtres, débarrassés de leur peur, à l'arrivée de l'Esprit Saint, sortent de leur chambre et commencent à proclamer la Bonne Nouvelle à tous. Quand l'Esprit Saint souffle, il souffle pour toute l'Église et personne n'en est exclu.

Regardons ceux qui étaient réunis dans le Cénacle... la Mère de Jésus, celle qui a une place de choix dans les événements et les Apôtres qui représentent les 12 tribus d'Israël, et qui sont les piliers de l'Église du Nouveau Testament. Ainsi quand les Apôtres sont «confirmés» dans leur mission, c'est toute l'Église qui en est confirmée puisque les Apôtres sont le résumé du peuple entier de l'Église du Nouveau Testament.

Donc quand nous nous rassemblons autour de notre évêque comme Église par zone ou autre forme, c'est ensemble que nous affirmons notre mission en Église... les confirmands, par leur engagement ce soir-là, et les autres membres, famille, amis, comme témoins en renouvelant notre propre Confirmation.

Qu'allons-nous faire en 1998 pour célébrer le sacrement de la Confirmation dans notre Église de Saint-Boniface, Église dite apostolique? En cette année de 1998, en chemin vers l'an 2000, nous célébrerons l'année de l'Esprit-Saint.

Ne pourrions-nous pas faire de grandes célébrations de l'Esprit-Saint à l'intérieur du sacrement de la Confirmation autour de notre évêque? Bien entendu le mot final revient à notre évêque et aux autorités, cependant nous pourrions prier pour comprendre davantage le sens de ces grands événements diocésains si chers au cœur de tous.

Celui que nous fêtons l'année prochaine, l'Esprit Saint, n'est-ce pas que nous allons mieux saisir son importance dans nos vies si nous avions de grands rassemblements d'Église, et ainsi nous pourrions retourner aux sources mêmes de l'Église et comprendre l'Esprit de la Pentecôte, donné à toute l'Église.

Gens d'ici

Gisèle se donne des ailes

«Quand à 18 ans je me suis lancée dans le monde du travail, il y avait juste le secrétariat qui s'offrait à moi, indique Gisèle Marion. J'ai passé 13 ans comme secrétaire légale dans un bureau d'avocats avant de me rendre compte que ce n'était pas du tout ce que je voulais faire! J'avais besoin de nouveaux défis.»

C'est donc sur le tard que Gisèle Marion s'est découvert une passion pour le marketing et les communications. C'est à l'emploi du Conseil jeunesse provincial pendant quatre ans, puis en tant que directrice du marketing au Centre culturel franco-manitobain pendant trois ans, que la native de Saint-Jean-Baptiste a eu l'occasion de confirmer sa vocation.

«En tant que directrice du marketing, j'étais responsable de la recherche de financement et la promotion des activités du CCFM. C'est un travail que j'ai beaucoup aimé. Il m'a permis de voir tous les aspects du CCFM: un restaurant, un bar, une galerie d'art, un édifice à bureau et une salle de théâtre. Je me suis aperçue que plusieurs personnes ne connaissaient pas le CCFM et j'ai travaillé fort pour qu'il soit plus connu des francophones, oui, mais des anglophones aussi. Les Mârdi jazz, par exemple, sont aussi intéressants pour ceux qui parlent français que pour ceux qui ne le parle pas!»

Toujours aussi avide de nouveaux défis, Gisèle Marion est retournée aux études à temps plein cette année. Depuis deux ans, elle suivait des cours du soir à l'Université de Winnipeg en vue d'obtenir son diplôme en communication avec majeure en marketing.

«Plus on vieillit et plus on y voit clair. Je comprend les jeunes qui disent que c'est très difficile de choisir une carrière en sortant de l'école secondaire. Je leur réponds toujours de prendre leur temps, de se poser des questions, de voyager s'il faut. Il y a toujours moyen de faire ce qu'on veut dans la vie, c'est à nous de nous organiser.»

Anie CLOUTIER

L'exposition En Paroles et en gestes

Portraits de femmes et de société

Marie-Anne Gaboury, Sœur Valade, Béatrice Saint-Amant, Pauline Boutal et Gabrielle Roy sont de cette trempe de femmes qui ont marqué leur époque et contribué au rayonnement du Manitoba français. Leurs noms nous sont restés grâce à leurs écrits, leurs réalisations ou encore leur rôle aux plans social et historique.



photo: Anie Cloutier

Lise Brémault: les femmes ont toujours fait preuve de beaucoup de capacité et de force.

Mais comme le fait remarquer Lise Brémault, conservatrice de l'exposition *En Paroles et en gestes: portrait de femmes du Manitoba français*, plusieurs autres Manitobaines ont joué un rôle important tant dans le domaine de l'éducation, de l'économie, de la politique ou de la religion. Leurs noms se sont perdus Réseau, en collaboration avec le Musée de Saint-Boniface, s'est donné le mandat de nous les faire redécouvrir. (1)

La maison, centre de l'économie

Le rôle des femmes dans la société manitobaine est resté longtemps cantonné dans les domaines traditionnels de l'éducation des enfants et des travaux ménagers. Cependant, indique Laura Peers, spécialiste du rôle des femmes au Manitoba avant 1870, il ne faut pas négliger l'importance de l'apport des femmes à l'économie de la colonie de la Rivière-Rouge.

«Notre conception moderne des rôles sociaux associe souvent le travail des femmes avec la maison et celui des hommes avec l'extérieur. Le travail des unes n'est pas reconnu tandis que celui des autres est considéré socialement. Mais avant 1870, la maison était le centre de la vie et de l'économie familiale. On ne quittait pas la maison pour faire des affaires, mais les affaires venaient à la maison. Les femmes autochtones, puis métisses, ont joué un rôle crucial dans le développement de la traite des fourrures. Elles faisaient office d'interprètes linguistiques et culturelles, de guides, de négociatrices. Elles nettoyaient et préparaient les fourrures à la vente tout en élevant leurs enfants.

«Les femmes autochtones et métisses, ajoute-t-elle, ont mis leurs enfants en contact avec différentes cultures et langues. Ces enfants étaient souples d'esprit et aptes à s'adapter à toutes sortes de situations. Je crois que l'on peut encore voir l'héritage de ce mélange culturel dans la société manitobaine moderne.»

De la maison à l'école

Plus tard, l'enseignement, sorte d'extension du rôle maternel, a représenté à toutes fins pratiques la seule carrière offerte aux jeunes femmes. «On encourageait les femmes célibataires à s'en aller dans l'enseignement. Elles étaient moins bien payées que leurs collègues masculins et bien sûr, devaient abandonner leur carrière dès qu'elles se mariaient», indique Lise Brémault. L'exposition souligne d'ailleurs le travail de Béatrice Cyr-Saint-Amant, fondatrice du centre Saint-Amant ainsi que de Marie-Josèphe Ragot, à qui on doit le programme préscolaire Les Heures Claires.

Les communautés religieuses ont également permis à plusieurs femmes de poursuivre une carrière à l'extérieur de la maison. Infirmières, enseignantes, missionnaires, mais aussi administratrices et bâtisseuses, les religieuses ont joué un rôle de premier plan dans le développement de la colonie de la Rivière-Rouge. Ce sont elles, par exemple, qui ont fondé le premier orphelinat, le premier foyer pour personnes âgées et la première école. L'exposition reconnait d'ailleurs leur contribution via les portraits des sœurs Valade, Lagrave, Coutlée, Lafrance, Connolly, Laberge, Dorais et de sœur Annie Ramsay qui fut missionnaire en Chine.

Plus traditionnalistes dans leurs valeurs et leurs façons de faire que leurs consœurs anglophones, les Canadiennes françaises étaient également moins impliquées dans le mouvement de suffragettes. «On constate un écart de position entre les chroniqueuses des journaux anglophones de l'époque et celles des journaux francophones, indique le professeur d'histoire au Collège universitaire de Saint-Boniface, Luc Côté. Là où les francophones condamnaient le maquillage des jeunes filles et réaffirmaient les vocations traditionnelles de la femme, les anglophones cherchaient à réformer la société et à obtenir le droit de vote.»

Laura Peers partage cette opinion, mais y ajoute un bémol. «C'est vrai que les Canadiennes françaises suivaient de très près les enseignements de la religion catholique. Mais ça ne veut pas nécessairement dire qu'elles étaient soumises. Elles trouvaient simplement des façons différentes de s'accomplir. Prenons l'exemple des ordres religieux. Entrer en religion, c'était un peu comme entrer dans l'armée. Il fallait fonctionner dans un cadre très strict. Mais les Sœurs grises, qui fonctionnaient à l'intérieur d'un système essentiellement matriarcal, ont tout de même trouvé une façon de bâtir des institutions, de faire ce qu'elles voulaient.»

D'autres femmes ont défié les stéréotypes et poursuivi des carrières dans le commerce et la finance. Qui se souvient par exemple de Malvina Gauthier-Le Brice de Keroack qui tenait une librairie à Saint-Boniface ou encore de Madeleine Constant, copropriétaire avec son frère Lucien d'Excelsior Macaroni Products ou encore de Rosa Laurencelle-Freydet, maître de poste à La Broquerie?

«J'ai découvert bien des choses en montant cette exposition, indique Lise Brémault. C'était très inspirant. Beaucoup de femmes de chez nous ont fait des choses très intéressantes sans qu'on reconnaisse leur travail publiquement. C'est souvent la nécessité qui pousse les femmes à réaliser une œuvre. Les événements sont venus chercher Béatrice Saint-Amant. Son fils avait besoin de soins et elle a fondé un hôpital! Les femmes ont toujours fait preuve de beaucoup de capacité et de force.»

«La contribution des femmes à l'histoire a été longtemps oubliée, même ignorée, indique pour sa part Luc Côté. Ce n'est que depuis les années 1970 que l'on a commencé à intégrer la moitié de la planète dans nos livres d'histoire. Aujourd'hui, il serait impensable de ne pas faire référence à l'influence féminine et beaucoup d'universités offrent des programmes en études féminines. L'histoire, constate-t-il, n'est pas écrite d'avance. Elle change avec le temps. Ce qu'on connaît du passé est souvent influencé par les questions qu'on se pose aujourd'hui. Finalement, faire de l'histoire, c'est très humain.»

Anie CLOUTIER

(1) Parallèlement, Réseau propose une série de conférences sur le thème des femmes et de l'histoire ainsi qu'un un circuit piétonnier à travers les rues de Saint-Boniface qui fait découvrir les lieux et bâtiments administrés, construits ou habités par des femmes importantes du Manitoba français.

Le Club de Bicolo

BRIQUE-COLLE-ÂGE

Bonjour!

Cette semaine je te propose deux bricolages qui surprendront dtes amis le soir de l'Halloween.

Si tu veux créer une atmosphère effrayante, le 31 octobre, suspends quelques-unes de ces chauve-souris au plafond de ta maison.

Un clown en chemise bariolée mais sans nœud papillon n'est pas un vrai clown. Alors confectionne ce nœud papillon pour compléter ton costume.

Bicolo

Chauve-souris

Chauve-souris (corps)

Chauve-souris (oreille interne)



Matériel

- une feuille de papier à dessin gris
- des restants de papier à dessin noir
- du papier-calque
- un crayon
- des ciseaux
- une règle
- de la colle

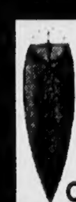
Prends du papier-calque et reproduis la chauve-souris sur du papier gris. Trace le corps et les deux petites parties internes des oreilles sur du papier à dessin noir. Puis, découpe tous ces éléments.

Colle les deux petites parties internes à l'intérieur des oreilles de la chauve-souris.

Plie tour à tour les ailes vers l'arrière en suivant les quatre lignes pointillées (exemple A). Aplatis bien chaque pli avec un doigt. Ouvre à nouveau ton papier.

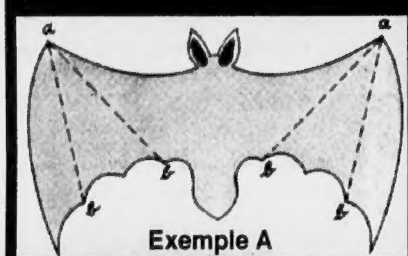
Ensuite, rabat les deux moitiés de l'aile vers la face avant en suivant ces deux dernières lignes (example B). Marque bien les plis.

Le corps mince de ta chauve-souris a un côté arrondi et un côté pointu. Rabat le côté arrondi vers l'avant. (exemple C)

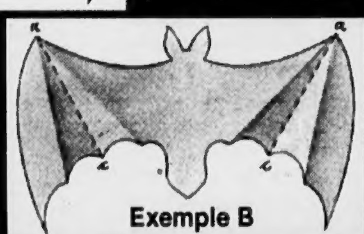


Colle le corps noir sur la grande chauve-souris grise.

À l'aide d'une aiguille, faits un trou en bordure de chacune des ailes. Passe un fil au travers et suspends ta chauve-souris au plafond.



Exemple A



Exemple B

Chauve-souris

Le nœud papillon de clown

Matériel

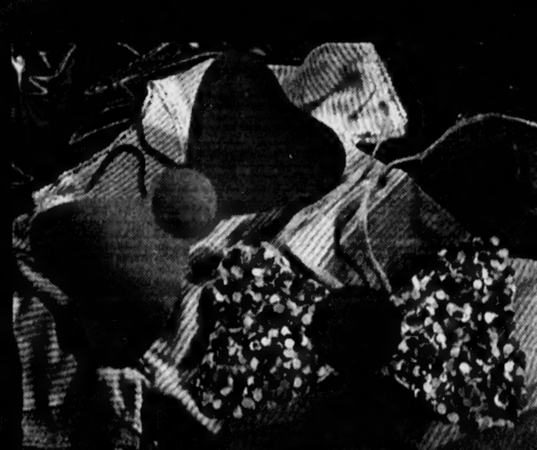
- du carton de couleur
- des retailles de papier
- des ciseaux
- de la colle
- une agrafeuse
- un lacet ou un ruban à cheveux

Reproduis tout d'abord le modèle sur le carton de couleur et découpe-le.

Déchire des petits morceaux de papier que tu collera ensuite sur le nœud. Les confettis obtenus avec une perforatrice conviennent également très bien.

Avec une agrafeuse, fixe le ruban ou le lacet au dos du nœud papillon, à droite et à gauche du centre.

Voilà! tu peux porter ton nœud papillon! Chic, n'est-ce pas?



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 95

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2	■							■			■	
3		■							■			
4						■						
5							■					■
6								■				
7				■					■		■	
8			■		■							■
9			■		■			■				■
10					■					■		
11						■					■	
12		■					■		■			

HORIZONTALEMENT

1. Réseau de canaux, de conduits.
2. Pays. – Année.
3. Vif. – Un des bruits de l'horloge.
4. Poisson d'eau douce. – Qui n'a pas d'indulgence.
5. Prendra note de. – Grosse moulure.
6. Venait de dehors. – Blessa, fit tort.
7. Volonté. – Chimiste belge (1813–1891).
8. Voyelles. – Sorte de mouette.
9. Consonnes. – Inf. – Condiment.
10. De naissance. – Liquide nourricier. – Ville de Chaldée.
11. Se dit du poisson qui a des œufs. – Chiffre.
12. Opinion, idée. – Partie du visage.

VERTICALEMENT

1. Renoncement.
2. Prép. lat. – Fait des ronrons.
3. Espèce de petit navet. – Non vêtus.
4. Douer de vie. – Jambière d'armure (VX).
5. Nettoieras avec un liquide. – Dans.
6. Nom de deux chaînes de montagnes. – Des gens avec «ai».
7. Marque privation, exclusion. – Ne direz point.
8. Petit cours d'eau de France. – Pron. pers. – Animal mou.
9. À toi. – Action de celui qui dérobe. – Se servir.
10. Captive. – Pron. indéf.
11. Dieu de la guerre. – Nommé.
12. Ville au sud-est de Paris. – Article. – ...-de-chaussée.

RÉPONSES DU N° 94

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	R	I	■	F	■	D	E	P	O	T
2	A	M	E	■	S	I	R	■	C	R	U	E
3	R	O	■	L	U	X	E	R	■	E	■	R
4	D	U	R	■	R	E	P	A	S	S	E	R
5	I	R	A	S	■	R	O	S	E	T	T	E
6	N	■	N	U	E	■	S	E	V	E	■	S
7	E	U	G	E	N	E	■	R	E	M	I	■
8	■	S	E	■	T	U	E	■	R	E	N	E
9	S	E	R	R	E	S	■	M	I	N	O	T
10	O	S	A	I	S	■	B	A	T	T	U	E
11	U	■	I	O	■	C	U	R	E	■	I	■
12	S	O	T	■	D	A	T	E	■	E	S	T

DÉJÀ VU

Sauriez-vous nommer ces mules?



Il s'agit de Nelly, Tom, Jane et Semmy, les quatre mules de Louis-David Nolette, qui pour la première fois, en 1924, faisaient les récoltes d'un champ situé entre Sainte-Agathe et Saint-Jean-Baptiste. Les mules portent des muselières destinées à les protégrer des mouches, ce qui les aidait à se tenir plus tranquilles!

Photo: courtoisie Richard Nolette

Recette

Salade de fruits «Élizabeth»

12 crevettes surgelées
2 bananes mûres
1 tasse de quartiers de clémentines
1 orange
1 poire
1 pomme
12 demi-noix décortiquées
4 cuil. à soupe de mayonnaise
2 cuil. à soupe de jus d'orange jus d'un citron
1 cuil. à café rase de sucre
2 cuil. à soupe de crème ou de lait condensé

Mettre les crevettes à décongeler. Peler les bananes et les couper en tranches fines. Peler l'orange, la pomme et la poire, enlever les pépins et couper tous ces fruits en dés. Mélanger tous les fruits, y compris les clémentines et les noix. Mélanger la mayonnaise, les jus d'orange et de citron, le sucre et le lait et en arroser la salade.

Notre conseil: pour empêcher les fruits (oranges, bananes, pommes, poires) coupés en morceaux de brunir pendant qu'on prépare la salade, les arroser de jus de citron dès qu'on les a coupés. Pour de grandes quantités, on les plongera dans l'eau vinaigrée.

Pour 6 personnes.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PRÉCEPTRICE QUALIFIÉE, CERTIFIÉE, BILINGUE (français/anglais). Leçons particulières pour enfants et adultes. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237–9890.
100-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
123-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. S.C.
126-

COURS DE GUITARE. Pour plus de renseignements s.v.p. communiquez avec Patrick Lussier au 779–8596.
141-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
143-

REMERCIEMENTS à Saint-Jude pour faveur obtenue. M.I.P.
144-

RECHERCHE

UNE COLOCATAIRE RECHERCHE une personne tranquille pour partager un appartement. Renseignements: 233–5634.
127-

RECHERCHE: J'aimerais garder un enfant à temps plein ou avant et après l'école, chez nous, rue Horace. Deux ans et plus. Composez le 231–2792.
133-

EXCELLENTE GARDIENNE francophone, à Saint-Boniface, a de la place pour un enfant. Appelez Michelle au 231–2261.
135-

RECHERCHÉE: personne avec expérience pour préparer déclarations de revenus et autres fonctions. Appelez TAX DEPOT, 196, rue Goulet au 949–3666.
146-

À VENDRE

À VENDRE: 4 lots de 40 acres, près du beau petit village de Sainte-Geneviève, pour résidence, ferme ou commerce (entreprise). Tél.: (204) 422–5283.
084-

À VENDRE: Luxueux Condo au cœur de Saint-Boniface pour seulement 109 900 $. Site idéal près de tout. 1 200 pi², 2 chambres à coucher, plancher de bois franc, et plus encore! Contactez Lorette au 489–4500. Votre liaison directe dans le domaine des Condos. À voir absolument!
114-

À VENDRE: Épicerie dans le village de Notre-Dame-de-Lourdes, avec 2 appartements de 2 chambres à coucher, et studio de coiffure déjà loué. Installation pour le poulet Chester Fried et d'un comptoir postal. Pour plus d'information contactez Notre-Dame Solo au 1–204–248–2302 ou le 1–204–248–2253.
132-

12 VIDÉOS récents avec des vedettes célèbres à vendre à 15 $ par cassette. Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner à Hans au 269–7721.
136-

VENTE PRIVÉE: 224, rue La Vérendrye. Maison de 2 chambres à coucher, grande cuisine avec des armoires en chêne, salle à manger avec porte patio donnant sur une terrasse extérieure, poêle à bois, garage simple de grande dimension. 71 900 $. Composez le 233–3350.
138-

À VENDRE: Très bien situé sur un beau lot de rivière au vieux Saint-Norbert, nous trouvons une belle maison avec plus de 1 550 pi², 4 ch. à coucher, grande cuisine, 2 salles de bain, plancher de bois franc. Écoutez la tranquillité de la campagne avec les commodités de la ville. Près des écoles, l'église et l'autobus. Jos: 269–3303, Campeau Real Estate Ltée.
139-

À VENDRE: Saint-Labre, maison de 2 étages, 4 ch. à coucher, nombreuses rénovations, 160 acres, 40 ouverts. Date de possesion flexible. 57 000 $ Composez le (204) 429–2078.
140-

À VENDRE: VOTRE OFFRE L'EMPORTE. 2 grands rideaux blancs, 63 pouces de large, 1 baril d'acier (5 gallons), chaise berceuse en chrome rembourrée, petite table brune en métal, 1 vélo rouge à 18 vitesses, vaporisateur, éventail pour fenêtre, bocaux pour conserve, grand sac de laine non filée, 1 télévision (modèle buffet RCA, Bétamax (Sony) enregistreur. 233–2891.
142-

MAISON À VENDRE: 142, Enfield Crescent. 1 1/2 étage, très belle cour, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, douche au sous-sol, sous-sol complètement fini avec bar. Près des autobus, écoles, église, hôpital Saint-Boniface. Nouveau trottoir, nouveau bardeau, nouvelle cuisine, il y a un plancher de bois franc sous les tapis. Prix réduit. Appelez au 233–5928.
145-

À LOUER

À LOUER: appartement au 161, rue Dumoulin, très grand avec 1 chambre à coucher. Téléphonez après 17 h au 233–5087. Christian ou Irène.
117-

À LOUER: Grand appartement de 3 chambres à coucher, disponible immédiatement. 595 $/mois. Stationnement pour 2 voitures. Planchers de bois franc, 2 entrées privées. Composez le 257–9448.
119-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Libre après le 15 octobre. 233–9650. Nord de Saint-Boniface.
125-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 225 1/2 La Vérendrye. 350 $ + électricité. Stationnement. 237–3981.
128-

À LOUER: Maison d'une chambre à coucher (plus un petit bureau), très propre, 460, rue Dubuc. 425 $. Tél.: Armand au 231–1371.
129-

À LOUER: 170, promenade Enfield. Appartement d'une chambre à coucher, disponible le 1er décembre. 400 $. Composez le 233–2072.
134-

À LOUER: Appartement de 3 chambres à coucher. Saint-Boniface. Stationnement inclus. À partir du 1er octobre. 231–2848 ou 233–9650.
137-

À LOUER: À Saint-Boniface appartement très propre, 2 grandes chambres à coucher, réfrigérateur, cuisinière, air climatisé, laveuse/sécheuse et stationnement inclus. Situé à quelques minutes du CUSB. Disponible immédiatement. Composez après 17 h, le 1–204–367–8221.
147-

À LOUER: 245, boulevard Provencher, Place de ville. Disponible le 1er octobre. Grandes chambres à coucher, air climatisé. 2 appartements de 2 chambres à coucher. 532 $–562 $. Appartement d'une chambre à coucher 460 $, tout inclus. 231–3331.
148-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
…AVOCATS ET NOTAIRES …

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au bureau municipal de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Rhonda M. Hercus
WILDER WILDER & LANGTRY
avocats et notaires
1500 – Place One Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X3
Téléphone: (204) 947–1456
Télécopieur: (204) 957–1368

Cet espace
est à
votre
disposition!

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

Examen de la vue
Lunettes ajustées
Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

SERVICES

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	255-9604
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	255-9619
Marc Rivard, CA	255-9615
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA	255-9603
Georges Picton, CGA	255-9610
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	255-9605
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	255-9621
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	255-9612
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	255-9607
Collin LeGall, CMA, CIP	255-9612
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CFE	255-9619
Russ Paradoski, CA, CFE	255-9622
ÉVALUATION D'ENTREPRISES	
Paul Prenovault, CA	255-9613

Services de consultations en affaires

BDO
262, rue Marion
Winnipeg (MB) R2H 0T7
T. (204) 293-8593
F. (204) 237-0134
BDO Dunwoody
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
& Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

SERVICES

针灸药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

CHAPELLE
FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

APA **Appareils Provencher Appliances**
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921

SERVICES

BRUNET
Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

LA LIBERTÉ
Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba
Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:
À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Boîte à journaux • *Parc Windsor*
1053, prom. Autumnwood
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbe • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ
et obtenez GRATUITEMENT

un laissez-passer familial
(2 adultes, 2 enfants)
au marais Oak Hammock
ET
L'annuaire des services en français 1997

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba

1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐

Ailleurs au Canada

1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ______________________

Adresse: ______________________